

BULLETIN
DE
l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1968

BULLETIN
DE
l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

SOMMAIRE

Chansons de guerre, chansons de soldats (<i>Communication de M. Marcel Thiry, à la séance du 9 mars 1968</i>)	5
L'« Ulenspiegel » de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque ? par M. Jean-Marie Klinkenberg	16
Pour une contribution du français régional de Belgique au français universel (<i>Communication de M. Maurice Piron, présentée à la Deuxième Biennale de la langue française, à Québec, le 7 septembre 1967</i>)	40
 CHRONIQUE	
Séances mensuelles de l'Académie	50
Prix littéraires	52
Hors de Belgique	52

Chansons de guerre, chansons de soldats

Communication de M. Marcel THIRY,
à la séance du 9 mars 1968.

Il y a des questions que nous rencontrons sur notre chemin sans trop nous arrêter à leur répondre, et puis nous nous apercevons qu'elles se sont mises en route avec nous et qu'elles en ont entraîné d'autres pour nous accompagner.

Quand on marqua le premier de ces nombreux cinquantièmes anniversaires des événements de 1914-1918, qui n'ont pas fini de jalonner nos années actuelles, Pierre Mac Orlan, interrogé sur ses souvenirs d'alors, avait reproché à cette guerre-là de ne pas avoir inventé de chansons, et d'avoir dû aller chercher *La Madelon* dans le répertoire du café-concert et du temps de paix. Est-ce vrai, me demandai-je ? Est-ce que les soldats n'ont pas eu leurs chansons à eux, peut-être faites par eux ? Au fait, si nous chantions, qu'est-ce que c'était ?

Je n'ai pas été jusqu'à faire de cette préoccupation légère un sujet de thèse, que j'aurais fouillé en bibliothèque et organisé avec méthode. Et si d'aventure une méthode est venue se proposer d'elle-même pour chercher les réponses à ces interrogations futiles qui s'étaient mises à m'escorter depuis que Mac Orlan les avait fait surgir, cette apparence de système déviait vite en hypothèses qui à peine suggérées allaient s'égarer en divagations de mémoire.

C'est ainsi que, partant d'une certaine réaction qui d'expérience personnelle me faisait contester le témoignage de Mac Orlan, je suis allé plus loin dans cette contestation, je me suis demandé si le temps de guerre, quand il dure assez longtemps pour s'installer, hélas ! comme ce fut le cas en 1914-1918, ne

vient pas au contraire confirmer une aptitude spéciale du génie français à la chanson de circonstance, au couplet satirique ou anecdotique. De là je venais à l'idée que les peuples — et les soldats — qui chansonnent ne sont pas les peuples et les soldats qui chantent. On ne voit pas qu'il y ait d'analogue à un Béranger ni à quelque Chat-Noir dans la poésie russe ou bien dans la poésie allemande ; Goethe déplorait que Béranger ne fût pas possible en Allemagne. De même je concevrais mal que ces troupes, détestées et magnifiques, qui marchaient dans nos villes pendant les premiers temps de l'occupation, en scandant de beaux hymnes militaires leur départ pour l'exercice, eussent été douées d'humour, eussent été capables de se caricaturer elles-mêmes. Mais je ne parle ainsi que d'impression ; il est bien possible qu'il y ait en Allemagne des trésors, publiés ou encore ensevelis, de refrains où la Wehrmacht aurait traité ses aventures épiques sur le mode plaisant. Encore une fois je l'imagine mal, mais enfin ce n'est peut-être que défaut d'imagination, et quant au défaut de documentation je le confesse entièrement.

Ce que je me risque à rapporter d'abord ici comme souvenir documentaire, c'est la toute première confrontation, à laquelle il m'a été donné d'assister, d'une armée de chanteurs, et même, pour une partie, de chantres, l'armée russe, telle qu'elle était du moins quand je l'ai connue et comme j'ai lieu de croire qu'elle est demeurée dans l'admirable sentiment de la musique, — et d'une armée irrévérencieusement chansonnante, l'armée belge. En octobre 1915, quand le cargo qui transportait le corps belge des autos-canons se présenta devant son quai d'accostage dans le port d'Archangel, une question de marée ne lui permit pas de s'y arrimer tout de suite ; il s'aligna le long du bord, à quelques mètres de celui-ci, en attendant le flux. L'amiral commandant la place était sur le quai pour nous recevoir, avec un petit état-major et un détachement d'honneur, dont la section chorale qui ouvre la marche de toute troupe russe et l'entraîne à chanter. A l'aperçu de ce détachement d'accueil, on nous avait un peu hâtivement alignés sur deux rangs le long du bastingage, face à nos nouveaux camarades russes dont nous séparait, dirai-je pour faire maritime, une demi-encâblure, qui diminuait lentement à mesure que le flot montait. Pour meubler ces minutes de tête-à-

tête à distance, l'amiral fit un signe. Les chanteurs russes raidis dans leurs longues capotes entonnèrent un air solennel où nous reconnûmes tout de suite le *Bojé Tsara Krani*, l'hymne impérial avec lequel un certain nombre de cérémonies officielles nous avaient suffisamment familiarisés avant notre départ de Brest. Dans un garde-à-vous impeccable, nous écoutâmes ces belles voix et cette noble prière s'élever vers le ciel bleu pâle, cependant qu'au-delà du groupe des officiers, de la troupe musicale et des installations portuaires la première ville à nous découverte par la grande Russie inconnue élevait ses hauts clochers blancs décorés de mosaïques bleues sous les bulbes d'or.

Quand les dernières mesures de *Dieu protège le tsar !* eurent retenti, le cargo n'avait toujours pas accosté ; un silence un peu gêné s'établit de part et d'autre des trois mètres d'eau qui séparaient encore les accueillants et les accueillis. Notre commandant, qui faisait face à l'amiral, se détourna légèrement vers nous. « La *Brabançonne !* fit-il sans prendre le ton du commandement. Pouvez-vous chanter la *Brabançonne ?* »

Il y eut une hésitation ; oui, pouvions-nous chanter la *Brabançonne*, et la chanter convenablement, après cette admirable exécution de l'hymne russe par un chœur sélectionné, doué, exercé ? Pendant que passait sur nous cette hésitation plus proche d'un réflexe gouailleur que du trac, deux ou trois notes partirent du deuxième rang, reprises en contagion et continuées par quelques voix. Hélas ! ce n'était pas la première mesure de la *Brabançonne* : c'était celle d'une énorme gauloiserie, d'origine borraine, je crois, qui se chantait avant la guerre dans des « guindailles » d'étudiants et qui avait été adoptée avec une particulière faveur par le corps des autos-canon. Partie en murmure, la vague de la grosse gaillardise chantée se propageait le long de nos deux lignes. « Allez-y, bon Dieu, puisque c'est fait ! » jeta le commandant, la face plus rouge que le minium des bateaux en cale sèche qui faisaient arrière-plan aux masses grises du détachement russe. Et, pendant que dans un *tutti* plein d'ardeur s'entonnait la chanson hennuyère dont je n'oserais citer ici même le titre, il se figea dans le plus patriotique des saluts militaires devant l'amiral, qui fit de même avec solennité

et reçut en pleine figure l'enthousiaste envol de notre pseudo-chant national, sans qu'on lui fit grâce d'un seul couplet.

Le répertoire choral de notre petit groupe aventuré dans ces détours inattendus de la guerre comportait d'autres morceaux moins inavouables que celui-là, mais tout de même fortement troussés, comme cette *Marèie Clappe-sabots*, specimen remarquable de la chanson populaire en wallon liégeois, qui fit le succès du maréchal des logis Julien Lahaut et de la belle voix barytonnante qu'il devait faire entendre plus tard à la tribune du Parlement, jusqu'à son assassinat. Toutefois ce n'était là que notre répertoire emprunté ; nous avons aussi notre littérature originale de chansons composées par les nôtres. Je n'en citerai un peu longuement qu'une seule, et ce ne sera pas la première fois que ce texte aura les honneurs d'une audience académique. Quand je fus reçu au sein de notre Compagnie, et que notre cher et regretté Charles Bernard prononça le discours d'usage, j'eus la confusion de m'entendre attribuer par lui ce petit chef d'œuvre, dont il ne craignit pas de fredonner quelques mesures sous la verrière de notre grande salle, non sans surprendre peut-être un peu les nobles effigies historiques qui l'écoutaient du haut de nos solennelles peintures murales. J'ai déjà eu l'occasion, dans un petit livre sur l'équipée des autos-canon, de redresser cette erreur d'attribution infiniment flatteuse pour moi ; mais l'erreur est une herbe si tenace qu'il n'est pas superflu de s'y reprendre à deux fois pour l'extirper, et vraiment je ne voudrais pas laisser s'enraciner celle-ci dans l'histoire littéraire, bien qu'elle me soit si avantageuse. La chanson est due probablement — il règne souvent une obscurité sur l'origine des grands textes — à un de nos camarades nommé Latini. Elle est née avant notre départ pour la Russie, quand notre effectif fut partagé entre deux tendances, représentées par ceux qui voulaient partir et ceux qui pensaient qu'ils feraient besogne plus utile en restant au front belge. Latini était de ces derniers ; il brocarda donc le major Collon, notre chef de corps, inventeur de notre expédition, et on verra par les derniers vers de ce fragment (qu'en m'autorisant de l'exemple de Charles Bernard je vais avoir l'audace d'essayer de vous chanter) qu'il ne recula pas devant une allusion perfide à certain motif vénal qui aurait

déterminé les partisans du départ : le bruit avait couru en effet qu'en Russie les soldats du corps toucheraient une fabuleuse « solde russe » ; d'où l'allégation que les signataires de l'engagement spécial pour la Russie n'étaient attirés que par l'appât de ces éventuels « fafiots ». En fait il n'y eut pas de « fafiots », il n'en avait jamais été question, et les mitrailleurs, comme on nous appelait, ne reçurent jamais que la solde belge, qui n'avait rien de fabuleux.

*Rousski, rousska,
C'est au pays d'la vodka
Que va le major Collon
Avec ses autos-canons ;
Sur la Vistule, et peut-êt' jusqu'aux Carpathes
Les autos-canons se carapatent.*

*Amis, c'est pour nous une occasion vraiment unique
D'aller voir là-bas la steppe et les moujiks,
Les cloch's de milliers d'kilos et le Kremlin,
Puisque nous n'pouvons pas voir Berlin...*

*Officiers, soldats, brigadiers et sous-offs,
Allons à la mer d'Azoff
Voir un peu ce qu'on nous off' ;
Les mitrailleurs
Sont des gens qui n'ont pas peur,
— Mais pas de fafiots
Macach' bono !*

On me dira que ce n'est pas là une chanson du front, mais bien d'avant le départ au front, et qu'elle témoigne donc fort peu sur une éventuelle chanson créée par des combattants en action, sur l'existence de ce genre-là que serait la chanson des tranchées. J'en conviens. Et je dirai que je doute qu'aux tranchées mêmes on ait pu voir naître pareil genre. Autant je suis sûr qu'au cantonnement et même dans l'abri, ou bien, par période calme, et par beau temps, assis dans le boyau le dos au parapet, Lucien Christophe, Robert Vivier tiraient de leur sac le cahier à poèmes et notaient quelques-uns de ces vers où ils ont fait passer de façon si intime la poésie désespérée de ces années-là, autant je suis enclin à présumer que la chanson blagueuse n'aurait pu se produire dans de telles conditions. Tout au plus,

me semble-t-il, aurait-on pu voir y naître la complainte, et sur ce dernier genre j'aurai tout-à-l'heure un exemple à proposer. Constant Burniaux, Lucien Christophe, Robert Vivier pourraient nous dire si je m'abuse, et si le contrôle de la circonstance par l'humour et la revanche sur cette circonstance par la chanson pouvaient s'exercer par les soldats quand ils étaient en première ligne. Pour ma part, tout en m'excusant de faire ici la part bien large à ma petite expérience personnelle, je dirai qu'il existe tout un *corpus* de petites pièces où les gens des autos-canonns se sont chansonnés eux-mêmes, l'auteur le plus abondant de ces couplets étant mon frère Oscar. Je suis sûr que tout en a été inventé au cantonnement ou plutôt pendant les hivernages, et non pendant les périodes de guerre de mouvement, qui cependant ne manquaient pas de longues journées oisives au poste d'attente ou au bivouac. Une action exclut l'autre, et la chanson est une action. Le poème aussi demande le plus souvent pour se proposer le relais d'une zone calme après l'événement.

Ce contrôle dont je parlais à l'instant, cette sorte de surveillance de l'attitude guerrière par une autre attitude qui est celle de l'ironie, le phénomène ne s'en décèle pas seulement dans le milieu militaire, mais aussi chez les civils ; les cabarets parisiens y prirent une grande part pendant cette première guerre. Le fait est plus difficilement observable, cela va de soi, quand il s'agit de la population d'un pays occupé, où le patriotisme constamment exaspéré par cette occupation devient d'une rigueur intolérante et supporterait mal de se voir présenter par la chanson satirique le miroir de sa déformation. J'ai eu la chance, peu de temps après mon retour au pays à la fin de 1918, d'entendre cependant une parodie dont je suppose qu'elle s'était chantée pendant le sombre hiver 1914-1915 ; elle raille gentiment l'extraordinaire crédulité qui avait régné universellement à Liège pendant les semaines d'après la bataille de la Marne, quand la rue accueillait comme des certitudes absolues tous les canards qu'on lançait tous les jours sur les victoires supposées de toutes les armées alliées et sur la très prochaine, l'immédiate délivrance de la ville par ces armées, — délivrance qui en fait devait se faire attendre pendant quatre ans. Pour l'intelligence de ce texte qu'on va entendre, il faut qu'on sache que Bressoux,

Chênée et Grivegnée sont de grosses communes de l'agglomération liégeoise ; c'est vraiment la seule difficulté de lexique que pourrait présenter ce poème, dont le dialecte n'est pas ésotérique.

*Les Cosaqu's sont s't' à Berlin !
Coin, coin, coin, coin !
Les Turcos, à Griv'gneie,
Les Serb's à Tchèyeneiz,
Les Hindous à Bressoux,
Les Japons avou...
N'a pus d'Taub', ni d'Zepp'lins,
Ni des sous-marins,
Y-a l'Kaiser
Qu'a l'cancer
Et l' Kronprince est mwèrt.
Coin, coin, coin, coin !*

C'est de cet accent-là, celui de l'auto-critique chansonnée ou plutôt de l'auto-blague, que j'aurais tendance à croire qu'il s'est fait entendre plus souvent, en temps de guerre, dans nos pays français que dans les pays plus mélomanes, l'Allemagne, sur laquelle j'avoue que je n'ai pas de témoignage à ce point de vue, et la Russie, dont dans une certaine mesure je puis parler d'après mon souvenir personnel, sans d'ailleurs accorder très grande valeur d'enquête à celui-ci. En tout cas, lorsqu'on me fait connaître une chanson de soldat, je crois toujours beaucoup plus facilement à son authenticité si elle indique cette attitude du troupier qui se dédouble suivant la loi de la connaissance socratique pour se chançonner lui-même, et au contraire je me sens en méfiance et je flaire l'apocryphe si elle prend le ton de l'élégie larmoyante ou de l'ode tyrtéenne.

Non pas, je l'ai dit déjà, que je refuse d'admettre qu'il y ait eu des plaintes spontanément inventées par des soldats du front, et quand elles sont vraies elles ont, elles aussi, un accent qui ne trompe pas, et dans leur naïveté, leur gaucherie, elles atteignent par brefs moments à la grande poésie, elles apportent en tout cas sur un moment humain un témoignage émouvant. Mais elles sont rares. Et puis, il a circulé d'elles tant de contrefaçons ! Au cours d'une émission d'ailleurs inepte et odieuse sur le théâtre aux armées, la télévision en a repris une,

l'autre jour : *Au Bois-le-Prêtre* ; c'est le procédé des refrains d'Aristide Bruant, *A la Bastille* ou *A Ménilmontant*, appliqué à la matière de guerre, non sans métier, d'ailleurs. Mais de pareils produits n'ont rien à voir avec les chansons que pouvaient composer quelquefois ceux que Robert Vivier appelle si magnifiquement les hommes, du nom qu'on donnait couramment à la troupe sans s'apercevoir du miracle poétique qu'il contenait et qui resta caché jusqu'à ce que le poète de *La plaine étrange* vînt le faire briller. « Les hommes » rejetaient d'ailleurs comme un aliment impropre les couplets qu'essayaient de lancer des éditeurs spécialisés, mis en humeur de concurrence par le succès de la *Madelon* et quelquefois soutenus par une balourde propagande officielle. Il y eut ainsi une certaine *Rosalie* — c'était le nom prêté à la baïonnette, qu'aucun fantassin n'avait envie d'appeler comme ça — qui ne parvint jamais à percer, malgré la réclame que lui fit la presse, dans l'illusion que « les hommes » auraient envie de chanter pareil instrument de mort dont ils étaient affublés.

J'en viens à une vraie plainte de soldat, que j'ai entendu chanter, et c'était peut-être par son auteur. Peut-être ; il disait quelquefois qu'elle était de lui ; mais à vrai dire nul d'entre nous ne se souciait de savoir s'il était vrai qu'il l'eût composée. La propriété littéraire et la gloire d'auteur étaient pour nous des préoccupations fort lointaines. Cette chanson, il la chantait, donc c'était la sienne. Si je m'interroge cependant sur l'authenticité de cette attribution qu'il se faisait à lui-même de ces couplets, d'une part j'entends son accent qui correspondait exactement à toutes les déformations infligées au français dans le texte que vous allez entendre ; d'autre part je me rappelle qu'après nous avoir chanté pendant une année à peu près sa *Gavotte des balles* — c'était le titre, et il prononçait *Ghavotte*, ou même *Rhavotte* — il nous annonça, grisé par le succès, qu'il allait nous régaler d'une autre production de son crû ; c'était une pauvre bouffonnerie. D'où mon certain doute : la *Rhavotte* aurait bien pu être d'un autre auteur.

Lui-même était arrivé nous rejoindre dans nos quartiers d'hiver en Galicie à la fin de 1916, avec un renfort de quatre-vingts hommes destiné à combler les vides ouverts dans nos

rangs. Il venait de l'infanterie, il avait connu l'Yser pendant deux ans, et il nous en apportait cette chanson. Il est mort à présent, comme le très grand nombre des nôtres. Ce serait déjà une raison pour qu'il ne pût y avoir absolument aucune intention de me moquer ou d'obtenir un effet comique dans la tentative que je vais faire de vous restituer ce morceau, pour la sincérité maladroite duquel j'éprouve d'ailleurs un grand respect. Et si je me sens obligé d'imiter plus ou moins l'accent de mon camarade, ce n'est certes pas pour le tourner en ridicule : c'est parce que, vous le verrez, cet accent et notamment la prononciation de certaines finales de vers importe d'une part à la prosodie et d'autre part authentifie l'origine du poème, un vrai poème, composé en français par un fantassin flamand à peu près inculte, sur l'Yser.

*Celui qui n'connait pas le secteur de Dixmude
N'sait pas comme il est rude !
On se croyait revenu au Moyen-Age,
Dans un tas de marécages...*

Ici une lacune de ma mémoire, puis le distique final du couplet :

*Boyaux de communicachon,
De toutes les fachons !*

Et enfin le refrain :

*C'est la chanson des bombes,
Qui sur les Boches tommbent
Et ce sont les crapiots ¹ qui crachent
Leurs gross's décharges...
Ça vous fait palpitéie,
Quand on lanc' des fuseies
Et qu'on danse, comme au bal,
La rhavotte des balles ! ²*

1. Les crapouillots, ou mortiers de tranchée.

2. Dans le petit débat qui suivit cette communication, M. Constant Burniaux reproduisit le refrain d'une « vraie chanson de soldat-enfant » :

*Loin de sa mère,
Loin du pays,
Dans la misère
Et dans l'ennui...*

Le public que nous formions se montrait un peu moins tendre que je ne vous demande de l'être pour ce spécimen assez rare de la littérature chantée dans l'idiome particulier des soldats flamands de l'armée belge s'adaptant au français. (Vous aurez remarqué comme cette particularisation se manifeste presque à chaque vers, notamment par le témoignage irréfutable des rimes, qui fondent *palpiter* et *fusées* en une même finale en *eie*, *communication* et *façons* en une même finale en *chon*.) Celui qui n'était plus connu parmi nous que sous le sobriquet de *Bomme*, à cause du refrain qu'il avait lancé, figurait certes parmi les vedettes des petits concerts que nous nous donnions dans la longue oisiveté des cantonnements sous la neige, mais je crois bien que nous étions assez peu conscients du phénomène poétique non négligeable qui se manifestait là, et que nous y trouvions surtout une bonne occasion de rigolade. *Bomme* n'en était pas moins réclamé et acclamé chaque fois que nous nous réunissions pour une de ces séances de cabaret. Grâce à quelque vague politique des loisirs découverte tardivement par nos chefs, pendant notre troisième hivernage en 1916 et 1917 ces réunions devinrent régulières le dimanche après-midi. Elles se tenaient dans un joli casino en bois, construit pour les officiers autrichiens avant que cette petite bourgade, qui s'appelait Iezerna, n'eût été prise par une avant-garde russe et par cinq de nos blindées, pendant le splendide été précédent ; le chalet nous servait aussi de dépôt pour nos vivres et nos munitions, et je ne savais pas alors qu'accidentellement je m'y trouverais surpris par la débâcle de l'armée russe avec les trois ou quatre camarades chargés de la garde de ce dépôt, et que j'y verrais mettre le feu au matin du 20 juillet 1917. Là, pendant ce tranquille hiver à dix kilomètres des tranchées, du côté desquelles on n'entendait pas un coup de canon, alors qu'au loin la disette commençait à travailler les faubourgs de Pétrograde et qu'on assassinait Raspoutine, notre ami *Bomme*, à chaque matinée artistique et dominicale, nous répétait sa *Gavotte*, entre Julien Lahaut toujours triomphal dans *Mareïe Clappe-sabots* et d'autres artistes qui nous interprétaient les relatives nouveautés apportées de France l'année précédente par ce que nous appelions « le renfort de seize ». On trouvait dans ce dernier lot quelques romances

soi-disant guerrières, qui avaient traîné sur la scène des music-halls parisiens avant d'être plus ou moins acceptées par le front dans un sentiment mélangé d'amusement un peu veule devant une idiotie si parfaite — et tout de même d'une espèce de regret que ces images d'un romanesque érotico-héroïque fussent tellement irréelles... Il y en a une dont je me rappelle une bribe :

*On l'appelait Fleur-des-tranchées,
Et chaque soir, au clair de lune,
Elle donnait son corps de brune
Pendant que le (syncope) canon tonnait !*

Mais c'est faire injure à la *Gavotte des balles* que lui infliger ce rapprochement. Les deux textes ne sont pas de même extrace. D'une part un fabricat pour café-concert, de l'autre l'humble et sincère tentative d'un fantassin flamand pour saisir, au moyen du seul instrument poétique qu'il connût, c'est-à-dire la chanson, et dans une langue qu'il maniait avec rudesse, la poésie désolée du front de Dixmude et aussi celle des fusées qui vous font palpiter...

Que c'est beau ces fusées qui illuminent la nuit !

Cette beauté-là, certes Apollinaire l'avait mieux dite ou devait mieux la dire. Mais devant elle l'auteur de *Calligrammes* et celui de notre naïve *Gavotte* avaient connu et tenté de faire durer par la poésie le même émerveillement.

Autour d'un Centenaire

L'*Ulenspiegel* de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque ?

Par M. Jean-Marie KLINKENBERG

Il y a cent ans exactement était livrée au public une œuvre où certains n'hésitaient pas à reconnaître une « Bible nationale ». Avec *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, Charles De Coster donnait à la littérature française de Belgique son premier chef-d'œuvre, et aux lettres françaises un chef-d'œuvre tout court. En plus de sa langue riche et plastique, de son style alerte et archaïsant, l'ouvrage se rehaussait d'une couleur savamment composite : comique et tragique se fondent sur la palette de Charles De Coster avec une puissance que vient parfois tempérer une discrète note de sentimentalité.

Couleur de sang : c'est bien la couleur du seizième siècle que nous propose l'*Ulenspiegel*. Sombres et exaltantes à la fois, ces luttes politiques et religieuses qui déchirent alors les Pays-Bas ! On a beaucoup polémique sur la façon dont De Coster a représenté cette tranche de notre passé. Certains censeurs, jugeant l'œuvre comme s'il s'agissait d'un travail historique, s'irritèrent de la déformation infligée aux faits et surtout de la grande partialité qu'elle révélait. D'autres, au contraire, n'eurent pas assez d'éloges pour ce nouveau visage d'un siècle tant discuté. Il est cependant un point sur lequel tous peuvent s'accorder : les déformations, dont il appartient aux historiens d'apprécier le sens et l'importance, sont bien là, et nombreuses. Elles peuvent d'abord affecter les faits eux-mêmes. Ainsi, la

psychologie des personnages réels est souvent rudimentaire, voire caricaturale : Guillaume d'Orange, souple et brillant politique, mais stratège médiocre, prend ici la figure idéalisée d'un héros génial, tandis qu'à l'opposé, aucune qualité n'est reconnue au noir Duc d'Albe, le « ducaillon de sang », pas même l'énergie et l'intelligence, qu'il possédait pourtant à un haut degré. Charles-Quint, lui, n'est guère plus qu'un goinfre hypocrite et cruel, un « menteur gastralgique ». Quant à Philippe II, la *leyenda negra* qui entoure son personnage depuis Antonio Pérez trouve ici une de ses plus féroces et une de ses plus brillantes expressions : cupide, ambitieux, sadique, le souverain de l'Escorial est affligé de tous les vices. Les déformations, et d'un point de vue historique ceci est également très grave, peuvent encore porter sur l'interprétation et l'explication des faits. L'auteur se complaît ainsi à présenter le soulèvement des Pays-Bas comme un mouvement qui, prenant ses racines dans le peuple, s'appuie avant tout sur un idéal démocratique. Rien de cela n'est faux, mais ces mobiles n'ont joué qu'au second plan de la lutte, soit approximativement après 1565 ; les débuts de la rébellion sont plutôt le fait de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et trouvent leur justification dans le caractère autoritaire de l'administration du jeune roi et dans une fiscalité écrasante.

Mais convient-il de juger l'*Ulenspiegel* comme on le ferait d'une œuvre de science ? Peut-on exiger un souci de critique historique et un effort d'impartialité de ce qui se donne pour une *Légende* ? Dans ce genre littéraire, comme dans le conte populaire, l'épopée ou le *western*, il n'est guère de place pour la nuance : on n'y rencontre que des bons et des mauvais qui, tout d'une pièce, se figent en une opposition manichéenne. Il n'y a pas de place non plus pour une analyse délicate des mécanismes historiques. Tout n'est que force et vigueur, que ce soit dans le domaine du rire, qui est rabelaisien, ou dans celui du drame, qui est âpre et implacable ¹. En allongeant l'histoire

1. Dans une des plus belles pages qu'on ait jamais consacrées au « grand livre des peuples », Romain Rolland a écrit quelques réflexions saisissantes sur cette implacabilité : *Ulenspiegel* dans *Compagnons de route*, Paris, Le Sablier, 1936, pp. 73-92.

sur le lit de Procuste qu'est le genre épique, Charles De Coster savait, comme Maxime Gorki, qu'en littérature « un mensonge exaltant vaut mieux qu'une vérité basse ».

Lorsque nous, les hommes de mil neuf cent soixante-huit, lisons la *Légende d'Ulenspiegel*, les valeurs auxquelles nous sommes sensibles sont surtout d'ordre esthétique : nous vibrons à une belle histoire, alertement contée, nous apprécions un mélange subtil de poésie et d'action, nous nous soumettons au charme d'un langage limpide et vieillot. Cependant, le lecteur, même peu informé, perçoit confusément d'autres significations, qui expliquent sans doute une bonne part des déformations dont nous avons constaté l'existence. Nous voulons parler de ces influences sociales, de ces impondérables qui jouèrent sur Charles De Coster au moment où il rédigeait son chef-d'œuvre.

On peut ne pas vouloir enfermer les productions littéraires dans l'étroite formule d'Hyppolite Taine, pour qui chaque pensée humaine, chaque geste humain n'était que la résultante mécanique d'un triple jeu de forces : race, milieu, moment. Mais on ne peut nier que l'œuvre la plus détachée de son temps, l'œuvre devenue classique, traîne avec elle les marques indélébiles de la société qui la vit naître. Et la *Légende d'Ulenspiegel* n'échappe pas à la règle. Elle fut écrite, voici cent ans, par un homme qui se montra profondément sensible aux problèmes de son époque. On ne s'étonnera donc pas d'y rencontrer la trace de ces préoccupations. Il était d'autant plus facile pour Charles De Coster de les y introduire que le XIX^e siècle aimait volontiers, souvent au prix de violents anachronismes, à se retrouver dans le XVI^e, ère de nationalismes, ère de découvertes techniques et géographiques, ère des colonialismes naissants et, pour tout dire, siècle de luttes. La Belgique avait encore d'autres motifs, plus pressants, de chérir le souvenir des Pays-Bas du temps d'Érasme. Et lorsque Eugène van Bommel écrivait, en 1864 : « Le XVI^e siècle a de puissants et terribles attraits pour le Belge »¹, il ne savait peut-être pas encore que cette fascination allait trouver sa meilleure expression dans l'œuvre de son ami et collaborateur.

1. *Revue trimestrielle*, Janvier 1864, p. 325.

Mais que les problèmes de l'époque de l'Inquisition et des Gueux se retrouvent dans *l'Ulenspiegel* suffit-il à en faire un livre à clé ? Non. Pas même à en faire la machine de guerre du libéralisme doctrinaire que certains ont voulu y voir. Ainsi doit-on noter qu'il est rigoureusement impossible de découvrir, à travers les figures qui défilent sur la fresque, la moindre allusion formelle à des personnages contemporains de l'auteur. Si Charles De Coster avait voulu égratigner au passage un Napoléon III ou un Monseigneur Dupanloup, ce dont il ne se privait guère dans d'alertes articles politiques¹, cela lui eût été aisé. Or il s'y est refusé. *L'Ulenspiegel* est donc loin d'être ce pamphlet politique qu'une tournure poétique et une langue au vague parfum d'archaïsme viendrait gazer ou édulcorer. Si, dans la *Légende*, De Coster aborde certains problèmes du temps où il vivait, ce n'est pas en se branchant directement sur eux, mais toujours par une sorte de biais. La préface à la prétendue seconde édition, datée de 1869, confirme cette impression. Le Hibou, qui symbolise la duplicité, la cruauté, la papelardise, — tout ce que rejette De Coster — s'y définit en ces termes :

Le hibou, c'est celui qui, en tapinois, distille la calomnie sur les gens qui le gênent, et, quand on lui demande de prendre la responsabilité de ses paroles, s'écrie prudemment : Je n'affirme rien, ON m'a dit. Il sait bien que ON est indénichable.

Hibou est celui qui entre au sein d'une famille honnête, s'annonce comme époux, compromet une jeune fille, emprunte de l'argent, paie quelquefois sa dette et s'en va quand il n'y a plus rien à prendre.

Hibou, l'homme politique qui met un masque de liberté, de candeur, d'amour de l'humanité, et, à un moment donné, sans prévenir, vous égorgette doucement un homme ou une nation.

Hibou, le commerçant qui frelate ses vins, falsifie ses denrées, met l'indigestion là où était la nutrition, la fureur où était la gaieté.

Hibou, qui vole habilement sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai, ruine la veuve, dépouille l'orphelin

1. Le plus grand nombre de ces articles a été rendu accessible par un grand admirateur du poète dans le petit livre *Charles De Coster journaliste. 44 articles politiques de l'auteur d'Ulenspiegel*, Préface de Camille Huysmans, Bruxelles, Esséo, 1959. Il est regrettable que de trop nombreuses coquilles déparent cette édition.

et triomphe dans la graisse comme d'autres triomphent dans le sang.
« Hiboue » ou hibouise, comme tu voudras, sans jeu de mots, celle qui trafique de ses charmes, déflore les meilleurs cœurs de jeunes hommes, appelle cela les former, et les laisse, sans un sou, dans la fange où elle les a trainés ¹.

On le voit aux propos de Bubulus Bubb, signataire fictif de cette préface, la mauvaise politique n'est pour Charles De Coster qu'un des domaines — et il y en a bien d'autres — où l'hypocrisie règne en souveraine. Ce sont là des propos de moraliste, sans plus.

De cette optique moralisatrice découle une certaine valeur universelle de l'œuvre qui, dès lors, donne facilement prise aux assimilations brillantes ou superficielles. D'excellents esprits se sont laissé aller à projeter sur la *Légende d'Ulenspiegel* l'image d'un Charles De Coster telle que nous la renvoie ses autres écrits. Il est aisé d'affirmer que Napoléon III se cache derrière la figure de Philippe II. Mais rien de précis ne suggère cette identification, et tout autre despote, tout autre oppresseur, eut aussi bien fait l'affaire. Les continuateurs du poète l'ont bien senti, qui ont fait du farceur flamand un héros de la Guerre des Paysans, un pioupiou des tranchées, un chevalier du ciel, ou encore un observateur malicieux de la société belge du début du siècle ². Il n'est pas jusqu'à tel critique qui, parlant d'Ulenspiegel au sortir de la grande guerre, ne s'est pas fait faute de

1. Charles DE COSTER, *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs*, Édition définitive établie et présentée par Joseph HANSE, deuxième édition, revue, avec de nouvelles notes et variantes, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1966, pp. 3-4. Nous citons toujours l'œuvre d'après cette édition. La « seconde édition » de 1869 n'est en fait qu'une adjonction, aux exemplaires de 1867-68, d'une table des illustrations, d'un nouveau titre et d'une Préface, dite « Préface du Hibou ». Cfr A. GRISAY, *L'édition originale des Contes Brabançons et du Voyage de Noce de De Coster. Bibliographie de Charles De Coster*, dans *Le Livre et l'Estampe*, Bruxelles, n° 35, 1963, pp. 229-240, et P. VAN DER PERRE, *Les premières éditions de la Légende d'Ulenspiegel*, Bruxelles, 1935.

2. Sur les adaptations de la *Légende d'Ulenspiegel*, cfr Joseph HANSE, *Charles De Coster*, Bruxelles, 1928, pp. 319-339, et Aloïs GERLO, *Ulenspiegel in de Vlaamse letteren*, dans *Charles De Coster en Vlaanderen*, Anvers, Ontwikkeling, 1959, pp. 67-98.

trouver dans sa geste des signes prémonitoires¹. Cette valeur universelle de l'œuvre a donc pu inciter les contemporains à y voir une illustration des passions du moment. C'est si vrai que, deux ans après avoir terminé son livre, l'auteur a cru devoir faire dire à son hibou préfacier :

Poète criard, tu tapes à tort et à travers sur ceux que tu appelles les bourreaux de ta patrie, tu mets Charles-Quint et Philippe II au pilori de l'histoire, tu n'es pas hibou, tu n'es pas prudent. Sais-tu s'il n'existe plus de Charles-Quint et de Philippe II en ce monde ? Ne crains-tu pas qu'une censure attentive n'aille chercher dans ton éléphant des allusions à d'illustres contemporains ? Que ne laissais-tu dormir dans leur tombe cet empereur et ce roi ? Pourquoi viens-tu aboyer à tant de majesté ? Qui cherche les coups périra par les coups. Il est des gens qui ne te pardonneront point, je ne te pardonne pas non plus, tu troubles ma digestion bourgeoise².

Une fois prévenue l'erreur de perspective consistant à faire de la *Légende* un livre à clé, un libelle politique, on peut s'autoriser à rechercher les points où l'œuvre d'art semble avoir reçu les influences de la société de son temps. Ces influences peuvent se situer sur divers plans : national, idéologique, social.

* * *

Au moment où De Coster se prépare à donner une preuve éclatante de son art, la Belgique indépendante existe depuis plus de trente ans. Plus personne, à l'intérieur du pays, ne met en cause l'existence du jeune État qui, en résistant imperturbablement aux convulsions de 1848, sut s'imposer aux nations d'Europe. Mais un danger subsiste. Et l'ennemi n'est plus,

1. Maurice DES OMBIAUX, *La littérature belge. Son rôle dans la résistance de la Belgique*, Bruxelles, 1918. On trouve dans ce livret des réflexions de ce genre : « Le don de divination est supérieur à toute rhétorique. Ce don, il est indéniable que De Coster l'eut à un très haut degré. Dans la *légende d'Ulenspiegel*, on retrouve la Belgique d'aujourd'hui, la Belgique de la guerre mondiale. ' Ulenspiegel, dit Charles De Coster, partit avec Nele en chantant sa sixième chanson, et nul ne sait où il chanta la dernière '. Nous le savons maintenant, où la septième chanson fut chantée ! » (p. 14). Des Ombiaux est revenu à la charge dans *Les Premiers Romanciers Nationaux de Belgique*, Paris, 1919, pp. 27-39.

2. *Préface du Hibou*, p. 2.

cette fois, le Batave, mais l'impérialisme français, dont les intrigues se font de plus en plus menaçantes depuis le Coup d'État du 2 décembre 1851. Toutes les conditions, en somme, sont réunies pour que règne à travers le pays un sentiment patriotique véritable. La Belgique qui est l'objet de cette exaltation est évidemment la Belgique de Godefroy Kurth, celle dont la classe bourgeoise, francophone de part et d'autre de la frontière linguistique, constituait le ciment.

On peut difficilement nier que le livre de Charles De Coster exprime en partie cet idéal national. Si la légende et l'histoire ont obligé l'auteur à enraciner son *Ulenspiegel* « au pays de Flandres », il a eu soin de promener son héros « ailleurs ». En Wallonie notamment : nous voici à Limbourg, à Bouillon, puis à Namur, à Liège, et dans toute la vallée de la Meuse, de Mézières à Maestricht, en passant par Huy et Marche-les-Dames. A travers une série d'évocations colorées, nous pouvons assister à la vie du menu peuple, qui est le même, pour l'auteur, des deux côtés de la frontière des langues. La gaieté, la vaillance, le savoir-boire sont identiques en pays roman et en pays thiois, et les gouges y sont aussi accueillantes. Dans les troupes, on retrouve, fraternellement unis, des Wallons et des Flamands¹. De Coster a également veillé à montrer que la tyrannie des forces obscurantistes s'exerçait aussi lourdement dans les deux parties du pays. Si le populaire des Flandres gémit sous la griffe de l'Espagnol, cela n'empêche pas l'auteur de s'émouvoir devant d'autres misères, comme celle des Rivageois, coupables d'avoir eu faim, et de larder un autre puissant de son ironie :

Passant par Liège, Claes apprit que les pauvres Rivageois avaient grand'faim et qu'on les avait mis sous la juridiction de l'official, tribunal composé de juges ecclésiastiques. Ils firent émeute pour avoir du pain et des juges laïques. Quelques-uns furent décapités ou pendus et les autres bannis du pays, tant était grande, pour lors, la clémence de Monseigneur de la Marck, le doux archevêque.

1. Il est à noter que, dans son plan primitif, la *Légende* faisait sans doute une part plus grande à la Wallonie. C'est du moins ce qui ressort de l'étude du carnet de Charles De Coster, partiellement publié par Camille HUYSMANS dans *Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster*, Bruxelles, Esséo, 1960. On peut y lire un projet de chapitre qui insiste sur la vaillance des troupiers wallons lors du passage de la Meuse (pp. 30-31).

Claes vit en chemin les bannis, fuyant le doux vallon de Liège, et aux arbres, près de la ville, les corps des hommes pendus pour avoir eu faim. Et il pleura sur eux (I, 13, p. 22).

L'étude du vocabulaire de la *Légende* fournit un indice certain de ce souci national : lorsque l'œuvre, dans les deux derniers livres surtout, s'élève à un niveau historique général, l'auteur aime à utiliser l'adjectif archaïsant *belgique*¹ : « La male heure sonne pour la noblesse belge » (II, 20), « le populaire belge » (V, 2). Certains emplois rapprochent le terme de son acception moderne : « Le pays Belgique » (V, 2), « Et la patrie Belgique gémissait sous le joug, garrottée par les traîtres » (V, 8) ; on remarquera qu'ici, l'auteur a même mis des majuscules. Le terme apparaît treize fois au total, ce qui n'est pas peu pour évoquer une époque où nos provinces étaient le plus souvent dénommées « Pays-Bas espagnols », « Pays-Bas catholiques », « Germania inferior » ou tout simplement « Flandres », et où, de surcroît, le nationalisme présentait une couleur encore bien provinciale. Dans l'expression « le bien de la terre de Belgique » (V, 2), *Belgique* est évidemment un substantif et dès lors, l'anachronisme est flagrant. La même intention se note dans la phrase où De Coster ironise sur « Monseigneur Sa Grande Altesse d'Anjou », aux mœurs dissolues et spéciales : manifestement, ce féodal « n'était point né pour procréer l'enfant Belgique avec Liberté, qui n'aime point les amours extraordi-

1. Cet adjectif est utilisé au sens de *belge* (qui n'apparaît pas dans l'ouvrage). Absent dans les dictionnaires de Littré, de l'Académie, de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, il est donné pour vieux par Bescherelle (1843) et Pierre Larousse (1867). L'adjectif s'est figé en fonction de substantif, ainsi qu'il arrive souvent pour les noms ethniques, et cela dans le premier tiers du XIX^e siècle. L'article de A. COUNSON, *Le nom de Belgique. Essai de philologie nationale*, dans *La Revue Générale*, t. XCII (1910), pp. 71-96, ne nous apprend rien à ce sujet. Il semble que Philippe Lesbroussart ait beaucoup contribué à fixer l'usage de *belge* et de *Belgique*, jusque là fluctuant. En tout état de cause, l'adjectif *Belgique* disparaît totalement dans les premières années de l'indépendance belge. Un des tous derniers emplois qu'on en puisse trouver figure précisément dans le texte de la Constitution (Art. 125 : « La nation Belge adopte les couleurs rouge, jaune et noire, et pour armes du Royaume, le lion Belgique avec la légende l'union fait la force »). Cet emploi est toujours régulier en héraldique. L'érection de nos provinces en État indépendant n'a sans doute pas été peu déterminante pour précipiter sans espoir de retour la spécialisation du mot.

naires » (V, 8). L'allusion à la création future d'un État portant le nom de Belgique, création présentée comme inévitable, est ici formelle. Mais il ne s'agit que d'indices, et rien de plus : quoique présente, la réalité belge est loin d'être au centre du livre. C'est ce qui explique que Maurice Des Ombiaux, pourtant à l'affût de la moindre manifestation de nationalisme, ait pu écrire : « Il n'y a qu'à regretter que Charles De Coster n'ait pas employé le nom désormais glorieux de Belgique, paraissant ainsi vouloir séparer la Flandre de la Wallonie qui pourtant partagerent les mêmes destinées »¹.

* * *

Si la *Légende*, livre flamand écrit en français, est le premier livre où notre pays se retrouve, selon les termes d'Émile Verhaeren, si Charles De Coster anime son œuvre d'un sentiment national et unitaire discret, mais présent, il faut cependant attirer l'attention sur le caractère nuancé de ces positions. Sur le plan intérieur, tout d'abord, l'*Ulenspiegel* montre qu'il conçoit le peuple flamand comme une entité indépendante, une nation de chair dans la nation spirituelle. A-t-on assez écrit sur le caractère foncièrement flamand de l'œuvre et sur celui du héros ? A-t-on assez disserté sur sa langue archaïsante, la seule, dit-on, qui puisse « faire flamand »² ? Nous nous en voudrions de revenir longuement sur tous les traits qui prouvent ce

1. *Op. cit.*, pp. 101-102. Les panégyristes de Charles De Coster en tant que chantre de la nation belge n'ont pas manqué. Ne citons que l'article de Léopold Rosy, *La signification nationale de l'œuvre de Ch. De Coster*, dans la *Revue Franco-Belge*, mars 1927, pp. 139-149. Quant à l'expression *Bible nationale*, on sait la fortune qu'elle a conquise. (A ce sujet, voir M. Joseph HANSE, *Le centenaire de 'la Légende d'Ulenspiegel'*, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XLV, 1967, pp. 85-86). Les critiques étrangers ne sont pas les moins paroxystiques ; Romain Rolland va jusqu'à affirmer : « l'œuvre a créé une patrie nouvelle », et « Le 31 décembre 1868 [*sic*. En fait : 1867] naquit la conscience de la race » (*Op. cit.*, p. 73).

2. L'idée est de l'auteur lui-même : seul le vieux français est apte à bien traduire le flamand. « Pleine d'inversions charmantes, cette langue superbe [le français du XVI^e siècle] se prêtait à la traduction presque littérale de toutes les

sentiment aigu de la nationalité. Contentons-nous de rappeler la connaissance profonde que possède De Coster du folklore et de la vie des Flandres¹, le plaisir manifeste qu'il éprouve à utiliser de nombreux termes techniques proprement flamands², la variété des patronymes et des surnoms qu'il aime à faire sonner, le sentiment de la solidarité de race, qui s'exprime partout où le gai farceur se proclame « bon flamand ». Loin de se contenter d'une vague couleur locale, c'est sur le plan du symbole que l'auteur se plaît à hisser cette Flandre qu'il évoque amoureuxment. L'épopée ne s'ouvre-t-elle pas sur cette prédiction :

Claes est ton courage, noble peuple de Flandre, Soetkin est ta mère vaillante, Ulenspiegel est ton esprit ; une mignonne et gentille fillette, compagne d'Ulenspiegel et comme lui immortelle, sera ton cœur, et une grosse bedaine, Lamme Goedzak, sera ton estomac (I, 5, p. 10).

langues », ajoute-t-il même (*Charles De Coster. Sa biographie. Lettres à Elisa*, publiées par Ch. POTVIN, Bruxelles, 1894, p. 49. Ailleurs, Potvin commente : « Il voulut vivre à la fois dans la familiarité du peuple et dans l'intimité du seul langage qui pût rendre en français la naïveté goguenarde ou mélancolique du vieux Flamand ». *Ibid.*, p. 34). Toute la critique, un peu inconsidérément, a emboîté le pas. C'est notamment le cas de R. BERTAUT, *Charles De Coster. Notice bibliographique*, s. 1., 1903. Quant à M. B.-P. Mitskevič, il déclare que le vieux français convient très bien aux *Légendes flamandes* et qu'il fait très couleur locale car « cette langue est extraordinairement proche du flamand » (*Sarl De Koster i stanovlenie realizma v bel'giskoj literature*, Minsk, 1960, p. 198). Nous ne voyons pas très bien comment l'archaïsme aurait la vertu de « faire flamand ». Même si une formule comme « il nous est joie » est la traduction littérale de *het is ons een genot*, on ne peut nier que cette expression paraît bien française, au point qu'on se l'imagine sans peine sous la plume de Claudel ou de Saint-John Perse.

1. Cfr le numéro spécial de la revue *Le Folklore Brabançon*, nos 37-38, août-octobre 1927.

2. Pas aussi nombreux cependant que veut bien le dire M. A. Westerlinck, qui se fait la part belle en citant un exemple privilégié : « Le *dikzak* qui jouait du *rommelpot* alla au *baes* et lui dit... » (I, 59). L'auteur va jusqu'à écrire : « Op de vele plaatsen waar De Coster geen vertaling geeft van de Vlaamse uitdrukkingen, wordt het boek haast onbegrijpelijk voor wie geen Nederlands kent » (*Charles De Coster en het Vlaamse wezen*, dans *Dietsche Warande en Belfort*, t. CV, 1960, p. 717). Ceci est évidemment faux : le livre est partout d'une extrême limpidité, tant en ce qui concerne les mots étrangers que pour les archaïsmes les plus prononcés.

et ne se termine-t-elle pas sur ces mots, tant de fois cités :

— Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel, l'esprit, Nele, le cœur de la mère Flandre ? Elle aussi peut dormir, mais mourir, non ! Viens, Nele.

Et il partit avec elle en chantant sa dixième chanson, mais nul ne sait où il chanta la dernière. (V, 10, pp. 454-455).

Le mythe de la Flandre où l'on boit et où l'on mange (« La Flandre est un songe », disait Ghelderode), de la Flandre où tout est Teniers et Jan Steen, ne trouve-t-il pas ici une de ses premières grandes manifestations sur le mode littéraire ?

Si universelle qu'elle puisse être, l'œuvre reste donc foncièrement attachée à un peuple bien déterminé, dont l'unité et l'irréductibilité sont hautement proclamées. Le Charles De Coster de la *Légende d'Ulenspiegel* est donc bien le même que celui qui défendait, dans les années 1860, le droit à l'instruction pour tous, à tous les niveaux, et dans la langue du lieu, celui qui participait aux premiers mouvements flamands organisés¹, bref, celui qui prônait, à l'intérieur de l'État unitaire, la nécessaire reconnaissance des communautés nationales.

D'autre part, sur le plan international, le « belgicisme » de Charles De Coster est loin d'être exclusif. C'est ainsi qu'il défend, dans son *Ulenspiegel*, l'idée d'une entente étroite entre la Belgique et la Hollande. Non pas les Pays-Bas du Sud et du Nord, dont l'union est rien moins qu'anormale dans un roman historique qui situe son action au siècle de Charles-Quint, mais entre la Belgique indépendante et la Hollande de Guillaume III. Ce désir est clairement exprimé par le chant des Esprits, lors de la vision mystique finale, où s'expriment les conditions du salut de la terre patriale :

Et les esprits chantèrent :

*Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines :
Cherche la ceinture.*

1. Cfr A. GERLO, *Charles De Coster en de Vlaamse Beweging*, dans *De Vlaamse Gids*, t. XLI (1957), pp. 87-95, article repris dans le recueil *Charles De Coster en Vlaanderen*, déjà cité.

— Las ! dit Ulenspiegel : septentrion, couchant et ceinture. Vous parlez obscurément, messieurs les Esprits.
Et ils chantèrent ricassant :

*Septentrion, c'est Neerlande ;
Belgique, c'est le couchant ;
Ceinture, c'est alliance ;
Ceinture, c'est amitié.*

— Vous n'êtes point fous, messieurs les Esprits, dit Ulenspiegel.
Et ils chantèrent ricassant derechef :

*La ceinture, pauvret,
Entre Neerlande et Belgique,
Ce sera bonne amitié,
Belle alliance.*

*Met raedt
En daedt ;
Met doodt
En bloodt.*

*Alliance de conseil
Et d'action
De mort
Et de sang*

*S'il le fallait,
N'était l'Escaut,
Pauvret, n'était l'Escaut.*

— Las ! dit Ulenspiegel, telle est donc notre vie tourmentée ;
larmes d'hommes et rire du destin.

*Alliance de sang
Et de mort,
N'était l'Escaut.*

repartirent ricassant les esprits.

(V, 9, pp. 452-453).

On notera, dans cette chanson, au reste assez quelconque¹, l'insistance avec laquelle De Coster rappelle le problème du péage de l'Escaut, qui fut le principal obstacle à la reprise de

1. « Il suffit que De Coster écrive en vers pour qu'il cesse d'être poète », disait Romain Rolland... (*Op. cit.*, p. 90).

relations régulières entre la Belgique et la Hollande ¹. On le voit, loin d'être un orangiste attardé ², De Coster rêve, avec quelques-uns de ses amis, d'une union assez étroite, capable, le cas échéant, de jouer un rôle important sur l'échiquier politique européen. Cette alliance n'est donc pas purement économique, et il est un peu abusif de faire de l'idéal qui s'exprime dans la *Légende* un « Bénélux avant la lettre » ³. En tout cas, il serait difficile de trouver dans l'œuvre une irruption plus saisissante du dix-neuvième siècle dans le seizième. Cette ceinture et cet Escaut restent l'unique argument dont pourront se prévaloir ceux qui voudraient encore voir dans la *Légende* un livre à clé ⁴.

1. Le péage de 1839, très onéreux (1,50 florins par tonneau, remboursé aux armateurs par l'État belge), fut racheté par le traité du 19 juillet 1863 pour la somme de 17 141 640 florins, valant le capital dont le péage moyen annuel représentait l'intérêt. Au moment où De Coster écrivait, le problème était donc encore dans tous les esprits.

2. M. J. Hanse a fait justice de cette opinion de F. Nautet et a montré la portée exacte de cette idée à travers d'autres écrits de l'auteur (*Charles De Coster*, pp. 255-258). Au demeurant, faire du père des *Légendes flamandes* un orangiste, même attardé, serait commettre un anachronisme de taille. L'Orangisme, phénomène qui toucha surtout Liège, Gand et Verviers, cessa d'être actif après 1841. Ce mouvement est surtout économique ; c'est le refus de l'isolement belge par l'indépendance, qui ferma le marché hollandais sans pour autant ouvrir de brèche dans le protectionisme français. L'Orangisme perdait donc sa raison d'être avec l'avènement d'une certaine prospérité matérielle et devenait absurde après l'apparition du libre-échange. D'autre part, il était surtout le fait des chevaliers d'industrie et de la haute bourgeoisie commerçante. Or on sait que De Coster ne se plaçait pas particulièrement dans ce camp.

3. Camille HUYSMANS, *Charles De Coster journaliste*, p. 8.

4. Francis Nautet avait déjà remarqué que ce passage faisait dans *La Légende* figure de hors-d'œuvre, à la tonalité tout à fait différente de ce qui l'entoure (*Histoire des lettres belges d'expression française*, Bruxelles, s. d., p. 131). Cette opinion est partagée par de nombreux critiques, dont J. N. Van Hall, dans son compte-rendu anonyme de la traduction néerlandaise de R. Delbecq (*De Gids*, septembre 1896, p. 545).

On pourrait encore voir dans le passage suivant une réminiscence de la *Brabançonne* :

— N'est-ce donc rien, dit Lamme, et n'entendrons-nous jamais parler que de sac et massacre ? L'orange est par terre.

— Oui, dit Ulenspiegel, par terre, comme le chêne ; mais avec le chêne on construit les navires de liberté ! (I, 38, p. 327).

On sait en effet que l'hymne national, dans ses premières versions, usait d'une image analogue :

La mitraille a brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté,

mais le rapprochement nous semble au total peu significatif.

En troisième lieu, le « belgicisme » de Charles De Coster n'est point tout à fait semblable à celui de la plupart de ses compatriotes. On connaît cette conception simpliste de l'histoire de Belgique — présente encore dans certains de nos manuels scolaires — qui prétend retrouver une âme belge dès les temps reculés et en suivre les manifestations tout au long des siècles. Conception qui vise à projeter le présent dans le passé, grâce à une vue anachronique et finaliste de la réalité historique, aux fins de montrer que l'État de 1830 est l'aboutissement nécessaire d'un jeu de forces séculaires. Envers les luttes du XVI^e siècle, les tenants de cette histoire adoptent à peu près tous l'attitude suivante : comme De Coster, ils transportent les motifs de la guerre sur un plan à la fois national et idéologique, mais c'est pour amoindrir les abus espagnols, s'appesantir sur les excès des iconoclastes et sur la démagogie du calvinisme gantois, et considérer Guillaume d'Orange comme un envahisseur étranger. En contrepartie, ils s'étendent longuement sur l'âge d'or que fut pour nos provinces le règne des archiducs Albert et Isabelle, considérés comme les souverains nationaux d'une patrie plus ou moins indépendante correspondant — assez mal faut-il le dire ? — à la Belgique actuelle. On peut adresser à Charles De Coster le grief d'avoir manqué d'objectivité, on peut énumérer ses manquements à la vérité, mais on ne peut certes l'accuser d'avoir sacrifié à une conception de l'histoire qui n'allait pas tarder à devenir officielle. Nous verrons pourquoi il y était fatalement amené...

Un « belgicisme » nuancé, un intérêt soutenu pour certaines questions économiques précises, pour les problèmes que pose la coexistence d'un État unitaire et d'une réalité dualiste, telles sont les références à l'actualité que laissent deviner certaines pages de la *Légende*. Mais ces affleurements sont timides (sauf, peut-être, pour le problème de l'Escaut), et c'est à peine si le lecteur d'aujourd'hui se rend compte de leur existence. Jamais ils ne viennent compromettre la portée générale de l'œuvre.

Ce qu'on a pu constater sur le plan national, on ne sera pas étonné de le retrouver sur le plan idéologique. Le théâtre de l'*Ulenspiegel* est en effet une guerre qui, entre autres choses, fut « de religion ». Sur ce terrain propice au déchaînement des passions, nous ne tarderons pas à voir le jeune libéral de 1867 manifester ses opinions...

La seconde moitié du XIX^e siècle est en effet, dans l'Église catholique, une époque d'intransigeance : la tendance menaisienne en faveur d'un catholicisme moderne est ruinée en 1864 par l'Encyclique *Quanta cura* et par le *Syllabus*, qui condamnent d'un point de vue doctrinal les libertés chères au siècle des Lumières. C'est également la malheureuse époque de la collusion avec les puissances temporelles, celles du gouvernement comme celle de l'argent. La papauté s'accroche désespérément aux États Pontificaux, tandis que la chrétienté n'a pas encore pris une pleine conscience des graves problèmes sociaux que l'économie bourgeoise a fait naître. En face de cette Église, se dressent les libéraux, champions de la laïcité, armés de la libre-pensée : une libre-pensée volontiers inspirée de la Franc-maçonnerie et qui, au nom du progrès, de la science et de la raison positive, combat avec hargne et enthousiasme toutes les forces réputées dangereusement obscurantistes. Cet antagonisme marque nettement la vie politique de notre pays. Deux grands partis s'y affrontent, en un combat souvent sordide et mesquin : le parti libéral et le parti catholique. L'inimitié est d'autant plus farouche que le système électoral est de type majoritaire, ce qui permet le bouleversement des majorités et la constitution de gouvernements homogènes soucieux avant tout de prévenir ou de détruire les réalisations de l'adversaire. Mais sous l'influence des loges, la lutte contre l'Église en tant qu'institution fait place peu à peu à une contestation pure et simple de la religion. Le radicalisme s'affirme et se fait progressiste.

C'est très fidèlement que la *Légende d'Ulenspiegel* reflète cette situation, jusque dans ses détails tactiques. Le choix même de l'époque où elle se déroule est assez significatif ; on nous y présente le spectacle de deux univers s'affrontant : le catholique, qui parle au nom du dogme et de la tradition, et le protestant, qui parle au nom du progrès et de la libre pensée.

Il s'agit là d'une vue très schématique des choses, et qui ressortit plus à l'auteur du XIX^e siècle qu'à la vérité historique. Dans le chef des intellectuels libéraux de 1870, le protestantisme, loin d'être une religion rénovée dont l'adoption répondait à des besoins éminemment spirituels, n'est qu'une arme de plus contre le catholicisme. La Réforme leur paraît en effet se poser comme un premier pas dans la direction d'une pensée plus libre, comme une première victoire du modernisme. On a donc le droit de s'en servir pour « écraser l'infâme ». Aussi était-il hautement recommandé par les tacticiens doctrinaires d'élever « autel contre autel »¹ en une lutte dont l'unique bénéficiaire devait être la religion du Progrès². Le filleul de l'archevêque de Tyr agit-il différemment lorsqu'il oppose ses réformés et ses catholiques ? Dans l'*Ulenspiegel* il tend à réaliser à sa manière le programme d'Edgar Quinet, lequel s'emparait de l'œuvre apologétique de Marnix de Sainte-Aldegonde dans un but essentiellement antireligieux : « Au contraire, vous pouvez vous armer de tout ce qui est opposé au catholicisme, spécialement de la masse de toutes les sectes chrétiennes qui lui font la guerre ; en y ajoutant la force d'impulsion de la Révolution française, vous mettez le catholicisme dans le plus grand danger qu'il ait jamais couru [...]

» Ce qui survivrait, ce serait *le dogme liberté* qui assurerait, en dehors de l'Église tyrannique le présent au plus sage, l'avenir aux meilleurs³ ».

Cette thèse est peut-être la seule grande leçon que Charles De Coster ait retirée de la lecture du *Tableau des différends de la religion*, dont on a grandement exagéré l'influence sur l'*Ulenspiegel*.

1. C'est le titre d'un article du comte Goblet d'Alviella : *Comment on élève autel contre autel*, paru dans la *Revue de Belgique* en 1876.

2. Cette politique, préconisée par Émile de Laveleye, s'est traduite par un certain nombre d'affiliations aux Églises réformées. On devine aisément que le prosélytisme religieux ne trouvait guère son compte dans ces conversions (Cfr H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VII, 2^e éd., 1948, pp. 228-229). On s'étonne que personne n'ait encore signalé que la *Légende d'Ulenspiegel* était contemporaine de ces manœuvres.

3. *Introduction générale aux Œuvres de Ph. De Marnix de Sainte Aldegonde*, Bruxelles, 1857, vol. I, pp. LVIII-LIX et LXIX.

On comprendra mieux, à présent, certaines caractéristiques de l'œuvre. Les Gueux de la *Légende* deviennent bientôt de fanatiques libres penseurs, ce qu'ils seront effectivement en 1876, dans le cortège organisé à Gand pour fêter le 300^e anniversaire de la *Pacification*. L'anachronisme, lèpre de l'historien, est ici flagrant. C'est juger le passé à l'aune du présent que de méconnaître la religiosité profonde du XVI^e siècle. Nous ne pouvons plus l'oublier depuis que Lucien Febvre, en un brillant ouvrage, a réduit certaines images des Guizot et des Lefranc à l'état de mythes : « Prétendre faire du XVI^e siècle un siècle sceptique, un siècle libertin, un siècle rationaliste et le glorifier comme tel : la pire des erreurs et des illusions »¹. Le siècle des Gueux, tout révolutionnaire qu'il fût, n'est donc pas celui du libre examen. Il est vrai que quelques traits des sectes réformées excusent cette extrapolation : Luther n'avait-il pas prôné la libre interprétation des textes sacrés ? Mais de là à faire remonter aux Huguenots « la filiation des idées libérales »², il y a une marge. Une marge que De Coster et nombre de ses contemporains ont franchie allègrement. C'est ainsi que l'expression *libre conscience* revient plus souvent que de raison dans la bouche des héros de l'épopée :

Ils sauveraient ainsi la pauvre patrie belge et la libre conscience (III, 31, p. 296).

Mais ce seront des becs de fer qui mangeront les verrous des prisons où l'on veut enfermer la libre conscience (III, 34, p. 307).

La libre conscience, comme un lion ayant griffes et dents de justice, prend le comté de Zutphen, les villes de Deutecum, Doesburg, Goor, Olzendeel, et en la Veluwe, Hattem, Elburg et Harderwyck (IV, 16, p. 405)³.

1. *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1942, p. 500 (coll. « L'évolution de l'humanité »).

2. L.-L. SOSSÉT, *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*, Bruxelles, 1937, p. III, n. 1.

3. Dans son sens historique, l'expression signifie « liberté pour les individualités de choisir leur confession ». C'est le sens qu'il a dans la phrase : « Mais, dit Ulenspiegel, monseigneur d'Orange, notre prince de liberté, veut qu'on respecte, parmi ceux qui se rendent, les biens des personnes et la libre conscience » (IV, 8, p. 381). On trouve également l'expression *libre croyance* : « Et que Dieu juge Sa Sainte Majesté qui, ayant enchaîné la libre croyance au pays de Flandre, vient de mettre Gand la Noble dans une cage de servitude » (I, 29, p. 46).

Devant cette insistance qui tire l'œil (surtout si l'on sait que le XVI^e siècle, en dehors de Sébastien Castellion, n'a guère connu de vrais partisans de la liberté de conscience), peut-on s'empêcher de penser à cette « Libre pensée » dont Charles De Coster était un adepte ? ou à cette *Liberté de penser*, titre de l'ouvrage que Jules Simon devait faire paraître deux ans après *La Légende* ?

Au reste, dans l'*Ulenspiegel*, la confession réformée se réduit à un vague sentiment et a perdu toute spécificité religieuse. C'est ce qu'exprime Romain Rolland, d'une manière sans doute un peu brutale : « Mais si Rome a tout à perdre ici, Genève n'y gagne rien. Et des deux fois si l'une, la catholique, fait ridicule figure, l'autre, la réformée, ne fait point figure du tout »¹. On voit bien qu'un Dieu lointain protège les Gueux, on apprend que ceux-ci « ouvrirent au Dieu des libres de libres temples » (V, 2, p. 424)², que Claes est « mort dans les flammes pour la foi » (IV, 1, p. 353), ayant « quitté l'Église romaine pour obéir à l'esprit de Dieu » (I, 72, p. 134), que la nouvelle secte a le désir de s'assimiler à la primitive Église chrétienne, mais toute dimension proprement religieuse reste absente du livre. Claes le martyr en est sans doute le seul personnage dont les mobiles soient essentiellement spirituels. Dans la *Légende*, le témoignage des calvinistes se résume à combattre le formalisme, l'intransigeance doctrinale, l'intolérance³. Au fond leur action peut se résumer en un mot : *liberté*. Armés des « canons de liberté », les révoltés font sur « la mer libre » « œuvre d'hommes libres ». Sous la direction du « prince de liberté », leurs navires, « cygnes de la blanche liberté », mènent à la victoire « la fiancée de Néerlande : liberté ». Le terme s'insinue même dans les images les plus hardies de l'auteur : ainsi le port de la Briele est-il « le nid des poules couveuses de liberté » (IV, 16, p. 405). Mais cette liberté qui est revendiquée n'est pas simplement la liberté

1. *Op. cit.*, p. 85.

2. L'expression « Dieu des libres » est encore utilisée en IV, 14.

3. Broer Cornelis Adriaensen, le moine caricatural dont le flot de savoureuses grossièretés égaie le livre, reproche à ses coreligionnaires de pratiquer la tolérance, qu'il juge « impie et scandaleuse » (II, 11, p. 194). Le XVI^e siècle offrait plutôt, dans ses phases violentes, le spectacle d'une intolérance réciproque.

religieuse, nous allons le voir. La *Légende d'Ulenspiegel* est dès lors bien loin de se limiter, comme on se le figure trop aisément, à décrire la lutte d'une confession contre une autre.

Avant de quitter le terrain de la religion, il nous faut encore dire un mot de l'anticléricalisme dans la *Légende*. Les indices font défaut qui permettraient d'affirmer que ce sentiment, tel qu'il s'exprime dans l'œuvre, est le fait d'un jeune libéral du XIX^e siècle. A ce point de vue, De Coster s'inscrit plutôt dans la vieille tradition médiévale : l'embonpoint de certains clercs, la papelardise des moines, leur ignorance, voilà des motifs de raillerie qui n'appartiennent pas en propre au siècle de l'auteur. D'autre part, la verve féroce du père d'Ulenspiegel trouvait à s'alimenter dans les écrits protestants du XVI^e siècle : on sait que Luther, dans sa lettre *A la noblesse chrétienne du pays d'Allemagne sur l'amélioration du christianisme*, avait développé la théorie du sacerdoce universel, permettant aux croyants de se passer d'une hiérarchie ecclésiastique. Ce qui n'est pas bien difficile à transformer en anticléricalisme. Toute une littérature polémique, en vers ou en prose, s'est créée dans cette voie, une littérature que l'ancien archiviste ne devait pas ignorer.

Mais il y a plus. Ne se bornant pas aux personnes, c'est à l'Église en tant qu'institution que De Coster s'en prend : il nous la montre comme un monstre qui, à l'instar de Chronos, dévore et brûle ses propres enfants¹. Cependant, ici encore, le fougueux publiciste qui aimait tant à parler de Garibaldi a su se garder de faire la moindre allusion précise à des faits contemporains : la tentation devait cependant être bien forte de glisser une ou deux notes sur les États Pontificaux ! C'est que l'idéal auquel tend Charles De Coster est large ; il ne lui fallait donc pas descendre dans les contingences trop particulières...

* * *

Le troisième plan où transparaissent les préoccupations actuelles de l'auteur est le domaine social. C'est bien le cri d'espoir d'une démocratie naissante qui s'exprime à travers les grandes images historiques de l'*Ulenspiegel*.

1. Cfr II, 23, p. 264, IV, 1, p. 353 et *passim*.

Partout en Europe, les bouleversements qui suivirent 1789 eurent pour effet d'amener au pouvoir une classe que le XIX^e siècle montre en pleine expansion économique. Mais progrès industriel n'est pas progrès humain, tant s'en faut : un immense prolétariat ouvrier se constituait, qui allait sans cesse croissant et dont la condition devenait de plus en plus misérable. En Belgique, l'indifférence vis-à-vis de ce problème crucial ne cesse qu'à partir des années 1850, après les enquêtes du gouvernement et la catastrophique crise des Flandres. Sous l'influence de Victor Considérant, des Briavoinne, Bartels, Huet, Kats et de quelques autres, un courant d'opinion se forme en faveur des classes laborieuses. Encore ce courant est-il bien faible et tout proche de l'individualisme prêché par le parti de Frère-Orban.

De Coster n'a pu rester insensible devant ces problèmes sociaux, et le héros le plus important de son livre, c'est peut-être le peuple. Il est donc bien éloigné de beaucoup de ses coreligionnaires libéraux, farouchement attachés à la libre entreprise et aux excès du capitalisme, et qui camouflaient leur égoïsme derrière la vieille rhétorique humanitaire du XVIII^e siècle. Charles De Coster a voulu, par sa *Légende*, faire œuvre populaire. Si, ailleurs, il a pu céder à un romantisme à la George Sand, le peuple qui vit dans sa grande œuvre ne se confond pas avec le « bon géant, naïf et infaillible, ignorant tout mais plus savant que les savants, ogre gentil, débonnaire et vertueux »¹, inventé de toutes pièces pour les besoins de la bourgeoisie romantique, assoiffée d'arcadiennes bergeries et qui nommait Peuple dans le livre ce qu'elle nommait populace dans la rue.

De Coster a tenu à rendre à ce « populaire », comme il aime à dire², sa véritable place dans les mouvements historiques. Et même, il ne craint pas de lui donner un peu plus que son dû. Pour lui, en effet, la guerre des Pays-Bas n'est pas seulement une guerre politique et religieuse, c'est encore et surtout une guerre populaire. Elle part du menu peuple d'artisans et d'âmes

1. Claude Roy, *Trésor de la poésie populaire*, Paris, Seghers, 1967, p. 8.

2. Ce terme — c'est un archaïsme — apparaît 44 fois dans la *Légende*, concurremment avec « la foule du peuple », « le menu peuple », « le commun peuple ».

simples qui grouillaient dans sa Flandre. Nous avons déjà signalé que ceci n'était pas tout à fait exact au regard de l'histoire : les masses populaires n'eurent de véritable part dans les troubles des Pays-Bas que dans leur seconde phase, lorsque la lutte prit une couleur religieuse prononcée. C'est à travers le peuple, les cabarets et les tavernes, les troupes de soudards, les pèlerinages et les processions, les champs de foire et les kermesses, les maquis, les manifestations de foule devant les magistrats, que nous fait vivre le poète. D'une certaine façon, il semble que le rôle de la masse soit peu apparent en tant qu'acteur du drame : l'*Ulenspiegel* n'est pas *Germinal*. Mais cette masse est omniprésente, se pressant comme sur certaine toile de James Ensor, et les héros du livre sont ses plus purs représentants : Thyl Ulenspiegel, dont la roture se blasonne de trois pintes d'argent au naturel sur fond de *bruinbier*, et cette autre grande figure, Claes « le vaillant manouvrier sachant, en toute braveté, honnêteté et douceur, gagner son pain » (I, 5, p. 10).

Mais que le peuple possède dans la *Légende* une forte personnalité, que l'auteur prenne plaisir à le peindre en des tons crus et contrastés n'est pas suffisant pour nous faire dire que Charles De Coster était sensible aux inégalités de son siècle¹. Autrement significatif nous semble ce passage, qui clôt la saisissante vaticination de Katheline, la bonne sorcière :

Et en haut se tiendront les mangeurs de peuple, en bas les victimes ;
en haut frelons voleurs, en bas abeilles laborieuses, et dans le ciel
saigneront les plaies de Christ (I, 5, p. 10).

1. Il ne faut cependant pas exagérer le caractère populaire de l'œuvre. C'est la voie que nous semble emprunter M. Hubert Juin lorsqu'il affirme que son langage archaïsant a pour effet d'enraciner l'*Ulenspiegel* dans le peuple : l'auteur use « de la saveur populaire du langage en se souvenant sans cesse d'un langage populaire *dit* ancien. Charles De Coster qui parcourait son pays à la moindre occasion, avait bien vu que le vieux langage a largement essaimé » (*Préface à la Légende d'Ulenspiegel*, Zurich, 1962, coll. « Club des amis du Livre progressiste », p. 11). En fait, le nombre de traits de sa langue qui peuvent indifféremment être attribués à l'archaïsme et au régionalisme ou au français populaire est extrêmement bas, et leur fréquence est négligeable. C'est ce que montre une étude linguistique de l'œuvre.

Ainsi c'est, dès le début, et dans un passage des plus importants, puisqu'il introduit dans l'œuvre la dimension symbolique, que De Coster a tenu à introduire l'antagonisme entre l'exploité et le profiteur, entre le puissant et le petit. D'autres réflexions, tout au long du livre, continuent ce jeu d'opposition sur tous les tons. C'est tantôt la morgue nobiliaire qui s'exprime par la voix de tel seigneur : « Il lui faudrait mettre une poire d'angoisse dans la bouche afin de l'empêcher de s'élever ainsi, elle manante, contre moi noble homme » (IV, 5, p. 368), ou par telle constatation désabusée : « C'est un accord souverain entre princes de s'entr'aider contre les peuples » (I, 28, p. 43). C'est tantôt la méfiance du grand qui voit que sa supériorité n'est pas un bien inaliénable :

Le menu peuple et ceux des petits métiers eussent bien voulu empêcher cette entrée filiale et mettre sur pied les quatre-vingt mille hommes de la ville et du plat-pays ; les gros bourgeois, dits *hoog-poorters*, s'y opposèrent par crainte de la prédominance du populaire. Gand eût pu cependant ainsi hacher menu son fils et ses quatre mille chevaux. Mais elle l'aimait, et les petits métiers eux-mêmes avaient repris confiance (I, 28, p. 44).

Là où un pur romantique nous eût parlé de la misère du peuple, Charles De Coster préfère nous entretenir du travail de ce peuple. Cette réflexion de l'Espiègle, condamné à errer sur les routes d'Europe et à ne revenir que muni du pardon pontifical est assez éloquent :

Si j'étais vaillant manouvrier, il m'eussent volé, en me faisant pèleriner, le fruit de trois ans de labeur. Mais c'est le pauvre Claes qui paye. Il me rendront mes trois ans au centuple, et je chanterai pour eux la messe des morts de leur monnaie ¹.

D'ailleurs, la réalité économique — en soi bien peu épique — joue un rôle important dans cette épopée de la liberté ; il faut être reconnaissant à Hubert Juin de l'avoir souligné ². N'entend-on pas, à intervalles réguliers, le cri sourd du pays : « Le roi

1. I, 32, p. 51. On ne sera pas sans noter la fréquence du groupe *vaillant manouvrier*. Charles De Coster aime les formules qui deviennent stéréotypées.

2. *Op. cit.*, pp. II-IV.

hérîte » !. Ne lit-on pas des réflexions sur les taxes imposées par le Duc d'Albe, et ne voit-on pas Ulenspiegel exercer sa verve de chansonnier sur le « dixième denier » ?

Mais un jour, De Coster l'affirme bien haut, toute injustice cessera. Parmi les supplices que l'au-delà réserve à Charles-Quint, on compte ceux-ci : l'empereur sera soldat, afin qu'il se batte pour un autre et meure sans savoir pourquoi ; il sera pauvre, pour qu'il demande l'aumône et soit injurié ; il sera ouvrier, afin qu'il travaille trop et ne mange pas assez. Que l'avenir, pour l'auteur, réserve un meilleur sort à tous, c'est ce qui ressort nettement de la vision mystique finale. On y voit le feu de vengeance, vengeance des malheureux et des opprimés, détruire Orgueil, Colère, Envie, Avarice, Luxure, Paresse et Gourmandise, les sept sources de tous les maux humains.

Ainsi le Charles De Coster de la *Légende d'Ulenspiegel* est bien celui qui rédigeait de petits articles, à la fois enthousiastes et maladroits dans leur naïveté¹, en faveur des grévistes gantois, qu'il allait jusqu'à soutenir contre la troupe et la magistrature. C'est le même rêveur, enflammé par son humanitarisme, qui donnait le meilleur de lui-même dans les pétillants brûlots du journal *Uylenspiegel* et qui, en une fresque grandiose portant le même nom (à un y près), a su allier l'allant et la bonhomie pour exprimer son idéal. Sans doute était-il plus à l'aise pour l'exprimer en se dégageant de toute contingence immédiate. C'est précisément la projection dans le passé qui lui a permis de le manifester de la façon la plus éclatante et la plus vigoureuse.

* * *

Charles De Coster aurait pu se lancer à corps perdu dans les batailles, souvent médiocres, de son temps. Il aurait pu, dans son œuvre romanesque, prostituer sa plume à des hommes politiques en quête de popularité ou de mandats. Il aurait pu y glorifier ses amis, y vilipender ses ennemis personnels. Mais la hauteur de son idéal souffrait peu le contact quotidien

1. Ne va-t-il pas jusqu'à préconiser le *truck-system* comme solution à la malnutrition ouvrière ? (Cfr *Charles De Coster journaliste*, p. 109).

avec le réel. Dans l'*Ulenspiegel*, ce n'est nulle part un homme de parti qui parle. Seul un moraliste a jeté, au fil des pages, quelques pensées ou quelques images, pour fleurir le thème qui lui était cher : la liberté. Et ces quelques réflexions pouvaient être utiles à ses contemporains. Se doutait-il qu'elles allaient pouvoir servir aussi à d'autres temps, à d'autres peuples ? Aujourd'hui, cent ans après son apparition aux vitrines des libraires, *La Légende d'Ulenspiegel* est plus vivante que jamais. Alors qu'elle courait le risque de n'être qu'une confidence de lettré, elle a conquis à ce jour ses grades d'universalité. Elle peut encore montrer à bien des hommes du siècle le chemin qui mène à la liberté. Mais peut-être serait-elle, tout de même, un peu oubliée, si un langage qui n'a pas fini de livrer ses secrets n'était venu, comme un complice, nouer à jamais la sympathie entre le lecteur et la matière héroïque qui le fait rêver.

Pour une contribution du français régional de Belgique au français universel¹

Français universel, réalités régionales : le rapprochement de ces expressions ne les fait-il pas apparaître comme incompatibles ? Et n'est-ce pas aller au devant d'une antinomie que de vouloir les accorder ? La vocation internationale de la langue française postule qu'elle soit autant que possible partout la même afin d'être également comprise de tous ses usagers : dès lors, comment concilier le maintien de dénominations régionales avec l'unité de la langue commune, sans mettre précisément en danger cette unité ? Le problème, convenons-en, est délicat et deviendrait vite insoluble si on le posait en termes absolus. Heureusement, sa complexité même le met à l'abri des solutions radicales. Aussi bien, le respect de l'unité du français n'exige pas l'allégeance envers « un bon usage » qui serait exclusif. De même qu'il existe à l'intérieur d'une langue toute une hiérarchie de niveaux qui, suivant les circonstances de la parole, déterminent le choix entre des mots et des tours populaires, familiers, relevés, etc., ainsi certaines variations dans l'usage peuvent se légitimer à l'intérieur d'un contexte non plus social, mais régional ou national.

Un exemple de ce double usage légitime nous est proposé par le système de numération. Alors que le français central a propagé les formes *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*, le français de Belgique (et de certaines régions périphériques) conserve

1. Communication présentée à la deuxième Biennale de la Langue française (Québec), le 7 septembre 1967, dans le cadre de la journée consacrée au thème : « Réalités régionales et français universel ».

septante et *nonante*. Ces formes sont irréprochables au regard de l'histoire de la langue. Mais au regard de l'usage — de celui qu'entend propager le français universel — faut-il les admettre ? faut-il les condamner ? Ma réponse paraîtra sûrement une réponse de Normand si je dis qu'il convient d'employer *septante* et *nonante* en Belgique, *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix*, dans le reste du monde francophone. Pourquoi ? Mais parce que le critère du « bon usage » ne saurait méconnaître ce qui conditionne toute situation linguistique : le besoin de se faire comprendre du groupe dont on fait partie et de ne pas s'y singulariser, le respect de la norme linguistique demeurant par ailleurs le principe qui limite la marge de tolérance.

Cette tolérance d'un double usage, précisons-le tout de suite, ne peut s'appliquer qu'aux faits de vocabulaire. Nous savons tous que c'est le système morpho-syntaxique qui constitue l'armature d'une langue. Ici, pas de compromis possible : car c'est de l'unité de la grammaire que dépend fondamentalement l'unité de sens que doit comporter tout énoncé verbal. Il reste que, sur le plan même du lexique, l'existence de dénominations régionales appelle un contrôle très strict.

Un premier aspect de la question concerne ce qu'Alain Guillemin appelle les « singularités savoureuses » : noms de spécialités, généralement de bouche plus que d'esprit, qui sont propres à telle province, à telle ville. Ces noms suivent le destin de la chose qu'ils désignent : s'il en est qui restent confinés à leur terroir d'origine où leur maintien dans le français régional ne saurait être contesté pour la simple raison qu'ils ne concurrencent aucun terme du français central, d'autres, en revanche, adoptés par la société parisienne, ont pénétré dans la langue commune. A cet égard, la bouillabaisse provençale et les calissons d'Aix ne sont, comparés au crémique belge et à la couque de Dinant, que d'heureux parvenus. La légitimité en ce cas ne se mesure pas à l'ampleur de la diffusion, laquelle dépend de circonstances étrangères au fait linguistique lui-même.

Un second aspect nous met en présence de vocables et d'idiomatismes régionaux que le provincial est tenté d'employer parce qu'à son estime, il n'en existe pas d'équivalent dans le français de tous. Il s'agit soit de mots relatifs à des métiers,

à des techniques, à des particularités géographiques de la région (et dans ce cas, il n'y a pas lieu de les traiter autrement que ceux de la catégorie précédente), soit de mots ou d'expressions associés à la vie affective du sujet parlant. A leur propos, on rappellera la règle déjà formulée par Marcel Paquot : un terme ou un tour provincial ne doit s'installer dans la langue que « si l'emploi répond à un besoin véritable »¹.

Nous voici amenés, en élargissant un peu la question, au cœur même de notre sujet.

Que les français régionaux offrent une source d'enrichissement pour le français commun, l'histoire de notre langue est là pour l'attester, et nous savons qu'elle a souvent puisé à ces réserves naturelles que sont les parlers dialectaux. Mais autre chose est l'existence d'un lexique marginal variant selon les pays : phénomène qui ne laisse pas d'inquiéter si on le considère dans la perspective des nécessités que le monde moderne impose à une langue largement diffusée comme l'est le français. Qu'il s'agisse d'enseignement, de science ou d'administration, de code de la route ou d'arts ménagers, la société actuelle s'aligne de plus en plus sur des conceptions et des pratiques uniformes auxquelles il serait indispensable que réponde une terminologie unique pour chaque langue. Or, dans le vaste domaine du français, les divergences lexicales d'un pays à l'autre sont bien souvent des sources d'opacité. Encourager leur maintien ou leur prolifération reviendrait à entraver l'intercompréhension des membres de toute la communauté linguistique, juste au moment où le besoin de contacts permanents à l'intérieur de la francophonie se fait de plus en plus sentir.

* * *

Cependant, il est une autre face de la question que je voudrais faire apparaître. Ces régionalismes de vocabulaire, propres au français de certaines provinces, de certains pays et qui ne sont pas toujours d'origine dialectale, sommes-nous bien sûrs qu'il faille tous les traiter comme des phénomènes aberrants et les

1. *Conceptions provinciales du bon « usage » dans Cahiers de l'Assoc. intern. des Études françaises*, t. 14, Paris, 1962, p. 111. M. Paquot, songeant aux tours plutôt qu'aux mots, ajoute : « surtout à un besoin intellectuel ».

écarter de l'usage, non plus régional, mais commun ? Autrement dit, si au lieu de les rejeter dans les ténèbres extérieures, on les faisait entrer — certains du moins — dans le français central ?

Plutôt que d'épiloguer sur des questions de principe, je voudrais, considérant le français de Belgique — puisque tel est le point de vue particulier de cette communication — proposer des cas concrets et pratiques. Je vais donc mettre sur la sellette quatre noms, afin d'examiner les titres dont ils pourraient se prévaloir pour poser leur candidature au français universel.

1. On a déjà beaucoup parlé du substantif féminin *aubette*. C'est un mot réputé belge parce que, partout en Belgique, on l'emploie communément pour désigner un kiosque à journaux et parfois aussi le petit abri public placé aux arrêts des transports urbains. La distinction que l'on faisait naguère entre « aubette à journaux » et « aubette de tramway » est d'ailleurs en train de se résorber dans la première de ces acceptions.

Les états de service de ce mot dans l'ancienne langue sont largement attestés à partir du XV^e siècle. D'après les textes d'archives dont nous disposons, on trouve *aubette* (souvent écrit *hobette*) à partir de : 1491 à Lille, 1509 à Arras, 1539 dans le Cambésis, entre 1545 et 1551 à Dinant (Wallonie), 1549 à Valenciennes, 1601 à Jamets (Lorraine), 1617 à Namur, 1766 à Strasbourg (où survit l'Aubette de la place Kléber), 1783 à Bruxelles, 1789 à Mézières, 1790 à Dunkerque. Le sens général est celui qu'indique le *Glossaire archéologique* de Gay : « loge, guérite, cabane, maisonnette », et il est d'ailleurs conforme à l'étymologie, établie par Jules Feller¹ et reprise par Gustave Cohen², qui rattache le mot, par l'intermédiaire de l'ancien français *hobe*, au moyen haut allemand *hûbe* (d'où provient l'allemand *haube*) : ce qui coiffe ou protège un édicule, d'où cet édicule lui-même. Rien de commun, par conséquent, avec le

1. *Notes de philologie wallonne*. Liège-Paris, 1912, pp. 313-314.

2. *Parler belge : aubette* dans *Mélanges Antoine Thomas*, Paris, 1927, pp. 109-120. C'est à cette étude bien documentée que sont reprises la plupart des mentions anciennes que nous venons de produire. Celle de Dinant, transcrite d'un acte de 1479, nous est fournie par S. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, II, p. 358. Celle de Mézières (21 novembre 1789) provient des Arch. départ. des Ardennes, série BB, reg. 8.

diminutif du français *aube*, que voulait y voir Littré et qui se retrouve effectivement dans l'*Aubette*, nom d'une rue et d'un quartier de Manosque en Provence, où il s'agit primitivement d'un nom de cours d'eau dérivé du latin *alba*.

Aubette est donc l'adaptation française d'un emprunt dialectal apparu d'abord dans les parlers du nord gallo-roman, où il est toujours représenté par les formes wallones *houbète*, *houbote*, *obète*, etc... De son sens général proviennent naturellement des acceptions dérivées dont les deux plus constantes ont été d'une part : baraquement des commis de l'octroi aux portes des villes, d'autre part : salle des rapports ou corps de garde où les officiers d'une garnison, d'une place-forte vont prendre les ordres de service. Enregistré, dans ce dernier sens, comme terme de l'ancienne administration militaire dans le Nord et dans l'Est français, *aubette* a survécu plus longtemps dans la marine pour désigner le bureau de vigie « d'où l'on surveille les mouvements, les entrées et les sorties » des navires dans les ports ¹. Ou encore le poste de garde : ainsi à Saint-Malo, à Brest et jusqu'à Rochefort ².

Lorsque sont apparues, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les petites constructions installées au bord de la voie publique « pour la vente des journaux, la distribution de tickets ou de billets, ou comme salle d'attente du tram » ³, les provinces belges leur ont appliqué le terme d'*aubette*, qu'elles connaissaient depuis longtemps. Ce n'a pas été le cas en France, semble-t-il. Et pourtant...

J'ouvre le recueil de René-Guy Cadou, *Hélène ou le règne végétal* (1949) et j'y lis ces vers du poète s'adressant à ses parents morts :

*Je ne sais rien de plus atroce(...)
Que d'attendre durant des mois et des années
Derrière la fenêtre étroite et grillagée
Le passage de l'ange essoufflé qui m'appelle
A l'aubette perdue dans les genêts du ciel
Où le train qui vous mène est enfin arrêté. ⁴*

1. G. COHEN, *loc. cit.*, p. 112.

2. D'après les communications respectives de M^{me} Hélène Guillermou, Henri Quéffelec et Jean Mellot.

3. J. FELLER, *loc. cit.*, p. 314.

4. *La Tristesse*, cité d'après le choix de la collection « Poètes d'aujourd'hui », Paris, Seghers, pp. 182-183.

L'aubette, ici, c'est évidemment le petit refuge où l'on attend le train. Je note que Cadou est né à Sainte-Reine-de-Bretagne, en 1920 et qu'il a vécu plusieurs années à Nantes.

C'est de Nantes précisément que Julien Gracq nous renvoie le mot :

« Le cœur de Nantes, écrit l'auteur de *Lettrines*, battra toujours pour moi avec les coups de timbre métalliques des vieux tramways jaunes virant devant l'aubette de la place du Commerce, dans le soleil du dimanche matin de mes sorties — jaunet et jeune, et rapeux comme le muscadet »¹.

Si nous avons encore des doutes, voici, pour nous les ôter, le témoignage récent d'un correspondant de Paris, M. Benoist : « Il y a peu de temps encore, alors qu'il existait des tramways disparus depuis peu, l'on désignait à Nantes les refuges où on les attendait sous le nom d'*aubettes* ». A quoi fait écho un autre témoignage, de Rennes celui-ci, (il émane d'une agrégée de l'Université) : « Dans mon enfance, *aubette* désignait à Rennes, place de la Mairie, une petite construction munie de bancs où l'on attendait le passage des trams »².

Nantes, Rennes — et je citais plus haut Brest et Saint-Malo. On voit donc que la Bretagne, après avoir connu un emploi administratif d'*aubette*, a conservé le mot, comme la Belgique, pour le spécialiser dans un usage moderne³. Résultat inespéré de la prospection des français régionaux : tel mot qu'on pensait aujourd'hui propre à une région se retrouve vivant dans une autre, avec une acception concordante.

Que penser maintenant de l'introduction d'*aubette* dans le français universel ? Mais tout simplement que ce nom d'excellente origine remplacerait avantageusement la périphrase *kiosque à journaux*, autant qu'il fixerait la dénomination de ce que, faute de mieux et par approximation, le français appelle *abri* ou *refuge* ou *cabane*, mots qui se trouvent déjà engagés dans

1. *Lettrines*, Paris, 1967, p. 213.

2. Lettres datées respectivement des 10 et 8 février 1966 et adressées à mon confrère de l'Académie, M. Carlo Bronne, qui a bien voulu me les communiquer.

3. En Bretagne encore, l'Abbé Henri Lemaître, de l'Institut catholique de Paris, me signale l'existence de *hobète*, cabane, dans les landes du Mené (Côtes-du-Nord).

d'autres cheminements sémantiques. Mais peut-être le français central devrait-il choisir entre les deux acceptions ?

2. C'est à un inconvénient analogue de la polysémie que se heurte en français l'emploi du mot *chemise*, pour nommer (je cite le Larousse Encyclopédique) « un papier fort ou un cartonnage léger dans lequel on classe des papiers ». Un autre mot à significations variées, *dossier*, désigne également, quoique moins couramment, le même article de bureau. Pour celui-ci le français de Belgique emploie le substantif féminin *farde*. Par extension, *farde* se dit aussi d'un cahier de feuilles libres dont les élèves se servent pour leurs devoirs et compositions ; aussi à côté de la *farde-classeur* et de la *farde à rabats*, la *farde d'écolier* est connue dans tous les milieux de Belgique.

Bien entendu, *farde* existe en français, mais on ne le relève (c'est du reste un mot peu répandu) qu'au sens de charge de marchandises, balle ou ballot de poids variable. Le rapport étymologique avec *fardeau* paraît certain ; ce qui l'est moins, pour des raisons de chronologie, c'est l'origine de ces mots qu'on a voulu faire venir de l'arabe *farda* désignant la moitié de la charge portée par un chameau.

Quoi qu'aient affirmé plusieurs de mes savants compatriotes, la *farde* du français de France et la *farde* du français de Belgique n'ont en commun que leur homonymie : je les tiens pour deux mots distincts.

L'ancien français a connu le pluriel *fardes* comme variante de la forme *hardes*. « De povres fardes se vesti » lit-on, au 12^e siècle, dans le Roman de Rou allégué par Godefroy¹. L'une et l'autre de ces formes viennent, par le canal de certains dialectes du Midi, de l'aragonnais *farda* « habit ». Toutefois, *hardes* s'explique par le gascon où le *f* initial est passé à l'aspirée *h* suivant une habitude du système phonologique de certains parlers ibériques que l'on croit s'être développés sur un substrat basque. En donnant la préférence à l'emprunt gascon *hardes*, le français de Paris a éliminé la forme concurrente *fardes*, laquelle, rejetée

1. Le rapprochement *fardes* / *hardes* avait déjà été suggéré par G.-O. D'Harvé dans une note demeurée toutefois peu concluante (*Le parler de Belgique* dans *Parlons bien !*, Bruxelles, 1923, p. 391).

vers certaines aires marginales, en l'occurrence la Belgique, y survit non pas avec l'acception primitive de vêtement, mais bien dans le sens appliqué que le français lui-même a donné au mot *chemise*. C'est là un nouvel et remarquable exemple de convergence naturelle, phénomène linguistique par lequel on peut voir une image sémantique fondamentale se réaliser en des créations lexicales de forme différente mais de sens identique. Ici, le carton ou le papier fort qui entoure, qui enveloppe une liasse de feuillets a tout naturellement demandé sa désignation au champ notionnel du vêtement : d'où le parallélisme *farde / chemise* qu'on pourrait aisément étendre par la comparaison avec les mêmes signifiés qui, en espagnol, ont pour sens premier chemise, gilet ou revers (*camisa, chaleco, solapa*).

Une enquête d'Albert Doppagne a révélé l'existence à Paris du diminutif *farlette* : « c'est l'appellation déposée d'une de ces pochettes transparentes » qui servent également à contenir des papiers ou des documents¹. Le créateur de la *farlette* s'est-il inspiré du mot belge ? C'est probable — et c'est heureux. Chaque réalité tend à être distinguée dans la langue par un signe spécial. C'est pourquoi *farde* sera toujours préférable aux périphrases *portefeuille de copies* ou *paquets de copies* et à la métaphore *chemise*, qui n'est pas sans comporter un risque d'équivoque dans certains de ses emplois.

Je serai plus bref au sujet de *drève* et de *chantoir*.

3. Qu'est-ce qu'une drève ? C'est une allée ou une avenue bordée de chaque côté par une rangée d'arbres. Attesté dans la toponymie du Boulonnais dès le XIII^e siècle², le mot est aujourd'hui entré officiellement dans l'odonymie belge, en particulier aux environs de Bruxelles. Localisé dans les régions du

1. *Chronique du langage* dans le journal *Le Soir*, Bruxelles, 19 février 1964.

2. Cfr G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, t. I, Bruxelles, 1895, pp. 242 et 247 (« à le drieve »). Le dictionnaire de Godefroy a produit un exemple de 1586 pour Béthune ; le docteur Coignon, de Boulogne-sur-mer, m'en fournit un autre de 1420 extrait du terrier de l'abbaye d'Andres, dans le canton de Guines (Pas-de-Calais) : « la drève qui maine de Bouquehault... ». Voir aussi L. GESCHIERE, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950, p. 104.

nord, rien d'étonnant qu'il soit de provenance germanique. Son étymon est le moyen néerlandais *dreve*, qui remonte au verbe *driven* « conduire », de la même façon que le français *allée* s'est formé sur *aller*. Seulement une *allée*, c'est moins précis qu'une *drève*, car une allée peut n'être pas bordée d'arbres.

Drève réalise le type de l'emprunt si parfaitement assimilé qu'il passe, en Belgique pour un terme authentiquement français. La sonorité, qui est belle, ne le fait-elle pas entrer dans la riche série des mots qui riment avec *rêve* ? Et il y a de quoi rêver en effet quand on pense que le mot est descendu, paraît-il, jusqu'à Bordeaux, mais en oubliant — et c'est fâcheux — de passer par les parcs de l'Ile-de-France...

4. Voici enfin *chantoir* qui n'est plus un emprunt étranger, mais une forme transposée du wallon liégeois *tchantwér*. Ce terme dialectal désigne, dans les régions calcaires de la Wallonie orientale, l'espèce d'entonnoir où s'engouffre un ruisseau dont le cours réapparaît un peu plus loin. Dérivé de *chanter* pris dans un sens imagé, c'est un membre isolé de la famille *chante-pleure*, bien connue de nos dictionnaires.

Le phénomène des rivières souterraines qui réapparaissent au jour existe en plusieurs régions de France où il porte des noms généralement pris aux patois : c'est en Ardèche la *goule*, dans le Jura l'*engouliron* et l'*empozieu*, dans le Quercy l'*igue*, dans le Doubs l'*andoujou*, en Haute-Marne l'*endouzoir*, dans l'Aveyron et en Lozère l'*aven*, en Normandie la *bétoire*. Ces deux derniers termes sont utités par les géologues et les géographes, et ils figurent dans plusieurs dictionnaires français. Mais *aven* et *bétoire*, pas plus que les autres mots cités, ne méritent d'entrer dans le français universel si on les met en compétition avec *chantoir*. Ils portent dans leur phonétisme une empreinte dialectale qui les fait paraître trop étrangers au français (sauf peut-être *bétoire* dont le sens, du reste, se rapproche plutôt de *puisard*). Tel n'est pas le cas du pittoresque *chantoir* qui a, de plus, l'avantage d'être disponible dans la langue, la forme en question étant absente du français moderne.

Avec *chantoir*, nous sommes aux lisières du vocabulaire technique. Si ce mot wallon pénétrait en français central par le canal de la géologie¹, il resterait d'un emploi très confiné, car être admis par le français central, foyer du français universel, ne signifie pas nécessairement être adopté par le français commun. Ici éclate la différence avec des mots tels que *aubette*, *farde* et *drève* qui désignent, eux, des réalités communes, qu'on peut devoir nommer chaque jour. Parce qu'ils permettent d'appeler commodément des choses pour lesquelles le français n'avait pas de terme propre, de tels mots — et on pourrait en ajouter d'autres — enrichissent notre langue, en ce sens qu'ils contribuent à en faire un outil plus précis et partant plus parfait.

Maurice PIRON.

1. M. Albert Doppagne me signale qu'il y est d'ores et déjà concurrencé par le terme technique, d'origine slave, *doline* ; ce mot figure dans le Grand Larousse Encyclopédique.

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

Le 18 novembre 1967, l'Académie a délibéré sur la motion proposée par la Commission qu'elle avait constituée pour étudier le projet de réforme de l'Enseignement moyen. Cette motion a été adoptée à l'unanimité et il a été décidé de la communiquer à MM. les Ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, aux parlementaires et à la presse.

L'Académie a procédé à l'élection d'un membre de sa section de littérature, pour occuper le siège laissé vacant par le décès du baron Nothomb. M. Charles Bertin a été élu au premier tour.

Répondant à l'invitation de M. le Ministre de l'Éducation nationale, l'Académie a désigné M. Joseph Calozet pour faire partie de la Commission d'entérinement légal des diplômes académiques.

L'Académie a entendu une communication de M. Maurice Piron, intitulée : *Paul Valéry et l'interprétation des textes*.

Formant son bureau pour 1968, l'Académie, par acclamation, a élu M. Edmond Vandercammen comme directeur et M. Gustave Vanwelkenhuyzen comme vice-directeur.

Elle a constitué ses jurys et ses commissions pour 1968.

Le prix Nicole Houssa a été décerné à M. Michel Chapel pour son recueil : *Iles du langage*, et le prix Léopold Rosy à M. Guy Doneux pour son essai : *Luther et Rousseau*.

Le 16 décembre, l'Académie a décerné le prix Malpertuis à M. Jean Muno pour son jeu radiophonique : *L'Anti*.

Elle a préparé la commémoration du 50^e anniversaire de sa création. Les cérémonies de ce jubilé ont été fixées au printemps de 1971.

Des subventions d'aide à l'édition ont été attribuées, sur le budget du Fonds national de la Littérature.

Le 13 janvier 1968, en prenant place au fauteuil présidentiel, M. Edmond Vandercammen, directeur entrant en exercice, a remercié son prédécesseur M. Maurice Delbouille pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a conduit l'Académie pendant l'année écoulée. Il s'est félicité de l'amitié qui règne entre les deux sections de l'Académie et de l'heureux effet que cette bonne entente exerce sur nos travaux.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de la Culture française, en réponse à la motion qui lui avait été communiquée par l'Académie au sujet du projet de réforme de l'Enseignement moyen. Par cette lettre M. le Ministre fait savoir qu'il ne manquera pas d'intervenir auprès de ses collègues de l'Éducation nationale pour que l'horaire de l'enseignement du français ne soit pas réduit. MM. les Ministres de l'Éducation nationale, d'autre part, n'ont donné aucune suite à notre recommandation.

L'Académie a entendu une communication de M. Albert Guislain sur les *Lettres de Max Elskamp à Sander Pierron*, dont M. Robert Guiette avait déjà entretenu l'Académie le 11 mars 1967.

En sa séance du 10 février 1968, l'Académie a entendu une communication de M. Fernand Desonay, intitulée : *A propos de deux livres sur Louise Labé*.

Elle a décerné le Prix Polak à M^{me} Françoise Delcarte, pour son recueil de poèmes : *Infinifif*.

Elle a fixé les sujets du Concours académique de 1971. La section de littérature « demande d'étudier l'influence de la radio-télévision sur la création littéraire ». La section de philologie « demande une étude sur la genèse d'un ouvrage romanesque d'un écrivain belge ».

L'Académie a désigné M. Georges Sion pour prononcer le discours par lequel M. Charles Berhin sera reçu, en une séance publique qui se tiendra en octobre.

Elle a procédé à l'attribution de subsides d'aide à l'édition, sur le budget du Fonds national de la littérature.

Le 9 mars 1968, M. Marcel Thiry a fait une communication intitulée : *Chansons de guerre, chansons de soldats*.

Prix littéraires

L'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts a décerné le Prix de Stassart à M. Carlo Bronne.

M. Albert Ayguesparse a reçu le Prix Chatrian pour son récit *L'Albatros a trois heures de retard*. Le jury, qui siège à Paris, était présidé par M. Yves Gandon ; en faisaient partie notamment MM. Maurice Genevoix et Pierre Gaxotte, de l'Académie française, Roland Dorgelès et Alexandre Arnoux, de l'Académie Goncourt.

Hors de Belgique

Invité par l'*Academia Belgica*, M. Carlo Bronne a fait à Rome, le 15 mars, devant un auditoire très brillant, une conférence sur *Albert 1^{er}*.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*. Années 1922 à 1959. 1 brochure in-8° de 78 p. — 1960. 35 fr.
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot) 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 100 —
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 220 —
- ANGELET Christian. — *La poésie de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 100 —
- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 250 —
- BERVOETS Marguerite. — *Ceuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 160 —
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1958. 1 vol. in-8° de VII-304 p. 160 —
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1966. 1 vol. in-8° de XXXIX-219 p. 250 —
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 125 —
- BOUMAL Louis. — *Ceuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 100 —
- BRONCKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 175 —
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 175 —

- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Burg-Jargal »*. 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923 100 —
- FRANÇOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956 125 —
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 115 —
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936 225 —
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953 220 —
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 115 —
- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 60 —
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962 135 —
- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 175 —
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 100 —
- HANSE Joseph. — *Charles de Coster*. 1 vol. in-8° de 383 p. — 1928 110 —
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e* (manuscrits 815 à 2.700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 130 —
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 115 —
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 135 —
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 100 —
- LEJEUNE Rita. — *Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier*. 1 vol. in-8° de 75 p. — 1938 80 —
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 100 —
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 175 —
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 80 —
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 220 —

NOULET Émile. — <i>Le premier visage de Rimbaud</i> . I vol. 14 × 20 de 324 pages. — 1953	185 —
OTTEN Michel. — <i>Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme</i> . I vol. in-8° de 256 p. — 1962	150 —
PAQUOT Marcel. — <i>Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière</i> . I vol. in-8° de 224 p.	135 —
PICARD Edmond. — <i>L'Amiral</i> . Réédition. I vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939	80 —
FIRMEZ Octave. — <i>Jours de Solitude</i> . Réédition. I vol. 14 × 20 de 351 pages. — 1932	115 —
POHL Jacques. — <i>Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique</i> . — I vol. in-8° de 248 p. — 1962	145 —
REICHERT Madeleine. — <i>Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt</i> . I vol. in-8° de 248 p. — 1933	140 —
REIDER Paul. — <i>Mademoiselle Vallantin</i> . Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). I vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959	115 —
REMACLE Louis. — <i>Le parler de la Gleize</i> . I vol. in-8° de 355 p. — 1937	175 —
REMACLE Madeleine. — <i>L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust</i> . I vol. in-8° de 213 p. — 1954	160 —
ROBIN Eugène. — <i>Impressions littéraires</i> (Introduction par Gustave Charlier). I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957	115 —
RUELLE Pierre. — <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . I vol. in-8° de 200 p. — 1953	175 —
SCHAEFFER Pierre-Jean. — <i>Jules Destrée</i> . Essai biographique. I vol. in-8° de 420 p. — 1962	250 —
SEVERIN Fernand. — <i>Lettres à un jeune poète</i> , publiées et commentées par Léon Kochnitzky. I vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960.	100 —
SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (nouvelle édition revue). I vol. in-8° de 152 p. — 1955	120 —
SOSSET L. L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . I vol. in-8° de 200 p. — 1937	100 —
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . I vol. in-8° de 247 p. — 1943	185 —
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. I vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935	100 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . I vol. in-8° de 339 p. — 1930	220 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un mâle », de Camille Lemonnier</i> . I vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	115 —
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . I vol. in-8° de 100 p. — 1935	90 —

VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). I vol. in-8° de 296 p. — 1965	185 —
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . I vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954	160 —
VIVIER Robert. — <i>Traditore</i> . I vol. in-8° de 285 p. — 1960	175 —
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — I vol. in-8° de 44 p. — 1961	60 —
WARNANT LÉON. — <i>La Culture en Hesbaye liégeoise</i> . I vol. in-8° de 255 p. — 1949	185 —
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin — Le poète et son Art</i> . I vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941	110 —

Publications récentes

GUILLAUME Jean, S.J. — « <i>Les Chimères</i> » de Nerval. Édition critique. I vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte	180 —
LECOQ, Albert. — <i>Œuvre poétique</i> . Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. I vol. in-8° de 336 p.	250 —
RENCHON Hector. — <i>Études de syntaxe descriptive</i> . Tome I : <i>La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales</i> . I vol. in-8° de 200 p.	130 —
Tome II : <i>La syntaxe de l'interrogation</i> . I vol. in-8° de 284 p.	185 —
SANVIC Romain. — <i>Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête</i> . Introduction et notices de Georges STON. I vol. in-8° de 382 p.	250 —
BRAET Herman. — <i>L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900</i> . I vol. in-8° de 203 p.	200 —

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part. Le présent tarif annule les précédents.

PRIX 40 Fr.